



EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Communauté de Communes du
Caudrésis - Catésis

SEANCE DU 11 décembre 2018 - 18h00

Délibération N°2018/125
Date de convocation : 03 décembre 2018
Nombre de conseillers en exercice : 74

L'an deux mille dix-huit, le 11 décembre 2018 à dix-huit heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis se sont réunis à la salle des fêtes de Saint Souplet, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté de Communes du Caudrésis et du Catésis.

Etaient présents (50 titulaires - 4 suppléants) :

Alexandre BASQUIN	Jean-Félix MACAREZ	Hubert DEJARDIN
Yannick HERBET	Virginie LE BERRIGAUD	Jacques OLIVIER
Nathalie GAVE	Pierre - Henri DUDANT	Jean-Pierre THIEULEUX
Christian PECQUEUX	Thierry WALEMME (S)	Francis LEBLON
Dominique LAMOURET	Frédéric BRICOUT	Denis COLLIN
Régine DHOLLANDE	Bernard POULAIN	Liliane RICHOMME
Francis STOCLET	Martine THUILLIEZ	Alain GOETGHELUCK
Odile SAUTIERE (S)	Gilles PELLETIER	Pierre LAUDE
Bernard PLET	Jean-Marc GOSSART (S)	Bertrand LEFEBVRE
Karine ELOIR	Charles BLANGIS	Laurent COULON
Annie DORLOT	Bruno MANNEL	Joseph MODARELLI
Serge SIMEON	Pascal FOULON	Janine TOURAINNE
Marc PLATEAU	Pascal COQUELLE	Michel HENNEQUART
Laurence RIBES	Michel GOUVART	Jacky DUMINY
Daniel BLAIRON	Augustine NOIRMAIN	Jean - Pierre RICHEZ
Daniel CATTIAUX	Véronique NICAISE	Maurice DEFAUX
Henri QUONIOU	Mickael LANGRAND (S)	Pascal ROELS
Jean-Paul CAILLIEZ	Daniel FIEVET	Chantal WAYEMBERGE

Membres excusés (2) :

Brigitte ROLAND BEC, Laurent LOIGNON

Membres absents (9) :

Denise LESAGE, Vincent WAXIN, Christian PAYEN, Alban BAJODEK, Jean - Claude GERARD, Jean - Louis CAUDRELIER, Marc DUFRENNE, Pascal LEVEQUE, Didier BLEUSE

Membres ayant donné procuration (9) :

Agnès BERANGER à Francis STOCLET, Didier BONIFACE à Bernard POULAIN, Pierre LEVEQUE à Martine THUILLIEZ, Anne - Sophie MERY - DUEZ à Frédéric BRICOUT, Brigitte PRUVOST à Liliane RICHOMME, Alain RIQUET à Régine DHOLLANDE, Sandrine TRIOUX à Denis COLLIN, Isabelle PIERRARD à Charles BLANGIS, Axelle DOERLER à Jean-Paul CAILLIEZ

Madame Karine ELOIR est élue secrétaire de séance.

Objet : Rapport d'activités du SIAVED

Monsieur le Président informe l'assemblée que conformément à l'article L 5211-39 du CGCT Monsieur Charles LEMOINE, Président du SIAVED a transmis le rapport d'activités 2017

Ce rapport devant faire l'objet d'une communication au conseil communautaire en séance publique.

Monsieur le président présente donc à l'assemblée ce rapport et demande si celui-ci appelle d'éventuelles observations

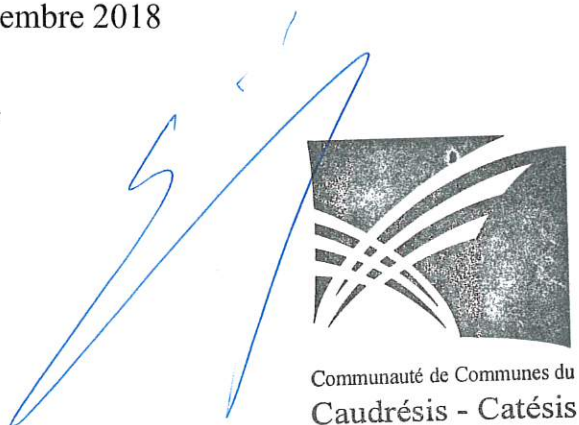
Document annexé : Rapport d'activités

ADOpte A L'UNANIMITE

Certifié exécutoire par le Président
Compte tenu de l'envoi en Sous-Préfecture
Le 18 décembre 2018 et de la publication le 18
décembre 2018

Pour expédition conforme
Beauvois-en-Cis, le 18 décembre 2018

Vu,



Le Président,
Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS
Conseiller Régional

Serge SIMEON

IMPORTANT

DELAIS ET VOIES DE RECOURS : Conformément à l'article R421 - 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa

Monsieur le Président
C. C. du Caudrésis et du Catésis
39, Rue de Ligny
59540 CAUDRY

N/Réf. :
LC/TD/FC/1432

Douchy-Les-Mines,
Le 15 Octobre 2018

Objet :
Notification du rapport annuel – Année 2017

Monsieur Le Président,

Conformément au décret n° 2000-404 du 11 Mai 2000, j'ai l'honneur de vous notifier la délibération N° 16 du 11/10/2018 du SIAVED, ainsi que le rapport annuel sur le prix et la qualité du Service Public d'élimination des déchets de l'année 2017 correspondant.

Vous en souhaitant bonne réception,

Je vous prie de recevoir, Monsieur Le Président, mes salutations respectueuses.

Le Président empêché
Le Directeur Général par délégation
D. TISON

Le Président,



SIAVED
Producteur de Ressources

Charles LEMOINE.

Syndicat Inter-Arrondissement
de Valorisation et
d'Élimination des Déchets
5, Route de Lourches
59282 DOUCHY-LES-MINES
Tél : 03 27 43 78 99
Fax : 03 27 43 86 67



**EXTRAIT DU REGISTRE AUX DELIBERATIONS
DU SYNDICAT INTER-ARRONDISSEMENT
DE VALORISATION ET D'ELIMINATION DES DECHETS**

Nombre de Délégués en exercice : 44
Nombre de présents : 30

Séance du 11 Octobre 2018
Date de la Convocation : le 04 Octobre 2018

L'an deux mille dix-huit, le onze Octobre, le COMITE du Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets, s'est réuni au Restaurant Scolaire – Salle Auguste Vesseron - Parc Maingoval – 59282 DOUCHY-LES-MINES, sous la Présidence de Monsieur Charles LEMOINE, Président du SIAVED, à la suite de la convocation qui lui a été faite dans les formes légales.

Titulaires Présents : M. Alain BOERAEVE – M. Bernard CARON – M. Jacques DELCROIX – M. Jean-Michel DENHEZ – M. Jacques DUBOIS – M. Patrick KOWALCZYK – M. Didier LEGRAIN – M. Charles LEMOINE – M. Christian MONTAGNE – M. Bruno SALIGOT – M. Daniel SAUVAGE – M. Jean-Paul CAILLIEZ – M. Daniel CATTIAUX – M. Alain GOETGHELUCK – M. Michel HENNEQUART – M. Bruno LECLERCQ – M. Bertrand LEFEBVRE – M. Christian PECQUEUX – M. Patrice BRICOUT – Mme Arlette DUPILET – M. Eric GOUY – M. Michel KIKOS – M. Michel LOUBERT – M. Jean SAVARY.

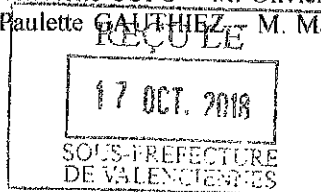
Suppléant présent remplaçant un titulaire absent :

Mme Marie-Claire BAILLEUX a remplacé M. Michel BLAISE
M. Jean-Marie TONDEUR a remplacé Mme Annie AVE
Mme Laurence RIBES a remplacé M. Serge SIMEON
M. Thierry WALEMME remplacé M. Jacques OLIVIER
M. Bernard DELABY a remplacé Mme Paulette GAUTHIEZ
M. Jean-Claude DENIS a remplacé M. Marc HEMEZ

Ont donné pouvoir : M. Jean-Paul COMYN a donné pouvoir à M. Daniel SAUVAGE
M. Yves GUEPIN a donné pouvoir à M. Jacques DUBOIS
M. André LEPRETRE a donné pouvoir à M. Jean-Michel DENHEZ
M. Michel QUIEVY a donné pouvoir à M. Alain BOERAEVE
Mme Bernadette SOPO a donné pouvoir à M. Jacques DELCROIX
M. Joël PIERRACHE a donné pouvoir à M. Eric GOUY

Délégués excusés : Mme Annie Ave – M. Jean-René BIHET – M. Michel BLAISE – M. Jean-Paul COMYN – M. Yves GUEPIN – M. Bernard LEBRUN-VANDERMOUTEN – M. Michel LEFEBVRE – M. André LEPRETRE – M. Michel QUIEVY – Mme Bernadette SOPO – M. Olivier JACQUES – M. Serge SIMEON – M. Jean-Luc COQUERELLE – Mme Paulette GAUTHIEZ – M. Marc HEMEZ – M. Joël PIERRACHE.

Secrétaire de Séance : M. Alain GOETGHELUCK



DELIBERATION N° 16

Objet : RAPPORT ANNUEL 2017 sur le service public de prévention de gestion des déchets ménagers et assimilés

Conformément à l'article D 2224-1 du code Général des Collectivités Territoriales, Monsieur le Président présente le rapport annuel 2017 sur le service public de prévention de gestion des déchets ménagers et assimilés.

Entendu l'exposé de son Président.
Après avoir délibéré,
A l'unanimité.

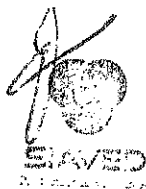
Le Comité Syndical :

- ADOPTE le Rapport Annuel 2017 sur le prix et la qualité du Service Public d'élimination des déchets,
- AUTORISE Monsieur le Président à le transmettre à l'ensemble des collectivités adhérentes pour être présenté aux assemblées délibérantes.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an que dessus
Ont signé au registre les membres présents

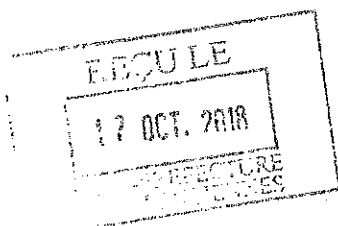
Pour extrait conforme

**Le Président,
Charles LEMOINE.**



Syndicat Inter-Communal
de Prévention et
d'Élimination des Déchets
Ménagers et Assimilés
SIPEDMA
107-1100-010-01 SAUNES
Tél : 03 27 43 78 99
Fax : 03 27 43 36 57

Certifié exécutoire par le Président du
syndicat compte tenu de la réception en
Sous-Préfecture le **17 OCT. 2018**
et de la publication le **17 OCT. 2018**
DENAIN, le **17 OCT. 2018**
Le Président



RAPPORT D'ACTIVITÉS

2017

Sommaire

L'édito du Président

I - La présentation générale 4

- 5 Le territoire
- 6 Les événements marquants
- 8 La synthèse des différents flux entrants et des modes de recyclage et de valorisation
- 10 La composition et le fonctionnement institutionnel
- 12 L'organigramme des services

II - La prévention des déchets ... 13

- 14 Les actions 2017

III - La collecte des déchets 17

- 18 La collecte en porte-à-porte et en apport volontaire
- 19 Attribution des marchés
- Les actions des ambassadeurs du tri sur la CAPH
- 20 Faits marquants

IV - Les déchèteries 21

- 22 La valorisation matière, le recyclage et le réemploi
- 24 Les coûts en déchèteries
- 25 Les recettes en déchèteries
- 26 Les éco-organismes partenaires et organismes de valorisation

V - Le traitement des déchets ... 28

- 29 Le Centre de Valorisation Énergétique
- 30 La valorisation énergétique et matière
- 32 La collecte sélective
- 34 Les encombrants, déchets verts et l'enfouissement

VI - La sensibilisation et l'information 35

- 36 La communication écrite et les outils
- 39 Les événements

VII - Les finances et les marchés publics 40

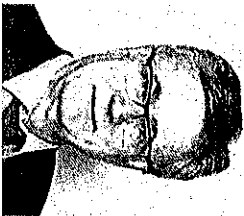
- 40 Principales recettes et dépenses 2017
- 42 Les marchés publics

VIII - Le glossaire 44

Pourquoi un rapport d'activités ?

Les collectivités intercommunales ont l'obligation de communiquer sur leurs comptes et leurs activités (L 8211-38 du CGCT). Pour ce faire, le SIADVED établit chaque année un rapport annuel qui est présenté devant le Comité Syndical. Ce rapport tient lieu également de rapport sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets (Décret du 11 mai 2009). Il doit être présenté au plus tard dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné.

L'édito du Président



Depuis plus de 40 ans, le SIAVED assure un service public de traitement des déchets. En 2017, ce sont 297 100 habitants, répartis sur 3 intercommunalités, qui sont concernés par notre activité. Cela représente plus de 200 000 tonnes de déchets traités via les différentes filières de valorisation sur notre territoire.

Notre Syndicat intervient aujourd'hui sur l'ensemble de la chaîne du traitement des déchets. Nous disposons d'un service prévention dédié à la réduction de la quantité et de la toxicité des déchets. Nous mettons à disposition des habitants un réseau de 18 déchèteries réparties sur l'ensemble du territoire. Nous effectuons également la collecte des déchets en porte-à-porte pour la Communauté d'Agglomération de La Porte-du-Hainaut et la Communauté de Communes du Caudréais-Catésis. Notre Centre de Valorisation Énergétique, l'un de nos outils majeurs, nous permet de transformer les déchets en ressources, et cela avec un coût maîtrisé.

L'année 2017 a été l'objet de nombreuses évolutions. Dans l'attente de la construction du nouveau siège de notre Syndicat, un transfert de nos locaux a été réalisé en octobre pour notre personnel administratif, situé aujourd'hui en face de notre Centre de Valorisation Énergétique. C'est également une belle année pour les bénévoles, avec le retour de 5 ruches près de notre siège : la première récolte est prévue en 2018.

De grands changements ont eu lieu au sein de nos déchèteries, notamment avec la mise en place en janvier du Pass Déchets pour accéder à l'ensemble de nos déchèteries. La sécurité de la déchèterie d'Aniche s'est trouvée également renforcée, avec la mise en place d'une clôture électrifiée et d'une vidéo surveillance : ce système sera bientôt installé également dans nos autres déchèteries.

Notre service «collecte», créé en 2016, s'est étoffé avec l'arrivée, en cours d'année, des ambassadeurs du tri qui jouent un rôle majeur sur la qualité du tri. Notre Point Info Déchets est également opérationnel depuis janvier 2017.

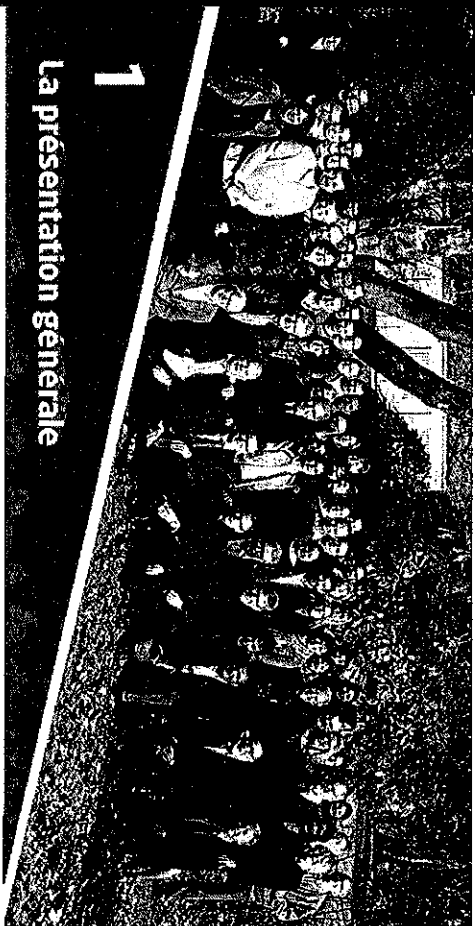
En septembre, notre CVE a obtenu la certification ISO 50 001 (système de management de l'énergie), norme internationale pour la performance énergétique et la bonne gestion de l'énergie.

Enfin, nous avons débuté l'étude territoriale de la fonction tri des emballages ménagers et des papiers en vue de la construction d'un centre de tri, en partenariat avec la Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole et la Communauté de communes du Pays Solesmois.

Nous espérons que ce rapport démontre la volonté collective de nos équipes, des élus locaux, ainsi que de nos partenaires pour développer ensemble un syndicat dédié à fournir aux habitants un service de qualité.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Charles LEWONNE
Président du SIAVED
Maire de ROELUX



1 La présentation générale

Créé en 1977, le Syndicat Inter-Arrondissement de Valorisation et d'Élimination des Déchets (SIAVED) regroupe aujourd'hui 113 communes sur 3 intercommunalités (soit près de 300 000 habitants) :

- la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH),
- la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent (COCO),
- la Communauté de Communes du Caudréais et Catésis (COCO).

En 2016, le SIAVED est devenu un syndicat mixte fermé à la carte.

La prévention des déchets

Le SIAVED, baurat du programme national « Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspi », est engagé dans une politique environnementale qui s'inscrit dans les préconisations de la loi de transition énergétique pour la croissance verte.

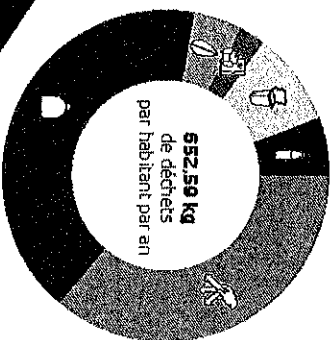
La collecte des déchets

Depuis 2016, le SIAVED collecte les déchets ménagers et assimilés de 92 communes (CAPH et COCO). Il intervient sur la réduction des déchets grâce à des actions de sensibilisation sur les bons gestes de tri, et possède un réseau de déchèteries.

Le traitement et la valorisation des déchets

Le SIAVED assure l'intégralité du traitement des déchets ménagers et assimilés pour les 113 communes de son territoire par :

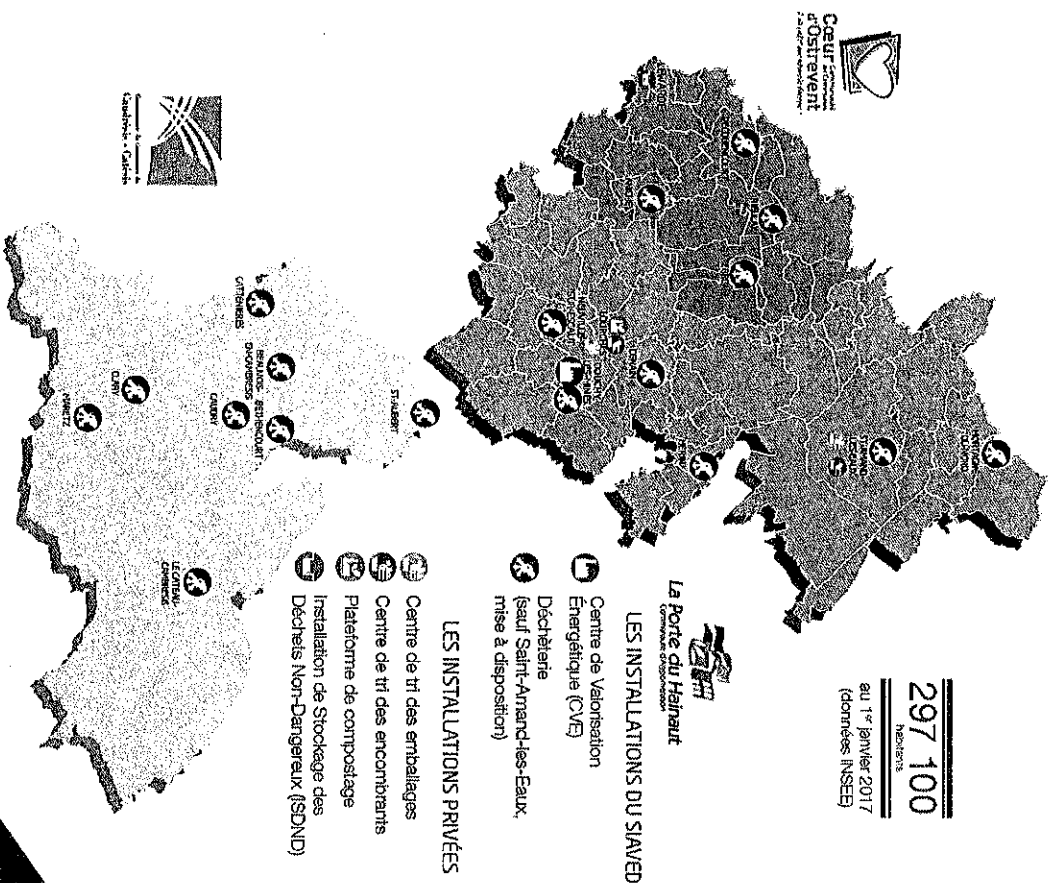
- la valorisation matière des emballages ménagers (emballages en carton, verre, plastique, aluminium et acier...), des déchets issus des déchèteries...
- la valorisation organique par le compostage des déchets verts,
- la valorisation énergétique par incinération des ordures ménagères et des déchets hospitaliers,
- la mise en ISDND des déchets non incinérés



	240,01 kg/hab/an	Déchets des déchèteries
	275,82 kg/hab/an	Ordures Ménagères Résiduelles
	20,36 kg/hab/an	Déchets verts en porte-à-porte
	17,51 kg/hab/an	Encombrants en porte-à-porte
	60,51 kg/hab/an	Emballages et papiers/journaux/magazines à recycler (hors verre)
	39,26 kg/hab/an	Emballages en verre

La présentation générale

Le territoire



La présentation générale

Les événements marquants

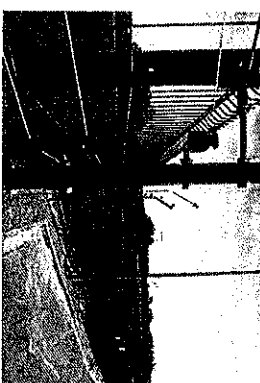
Le déménagement au SIAVED Logistique

Avec l'arrivée des nouveaux services au sein du SIAVED, le siège administratif du SIAVED était devenu trop étroit. C'est pour cette raison que les élus ont décidé de construire un nouveau siège. L'agence « Génération 3 Architectes », basée à Prouvy (59121), a été sélectionnée pour la réalisation de ces bureaux où de nombreuses améliorations sont prévues (grand espace pédagogique, grandes salles de réunion pour assurer les séances de Bureau et de Comité Syndical...). Les bureaux administratifs ont ainsi été temporairement transférés au SIAVED Logistique en octobre 2017, bâtiment récemment acquis par le Syndicat, et situé au 2bis route de Louches, en face du Centre de Valorisation Énergétique de Douchy-les-Mines.



Le nouveau système de sécurité à la déchèterie d'Arniche

La déchèterie d'Arniche a été au fil des années le théâtre de nombreux incidents : dégradations, effractions, vols, incendies... C'est pourquoi, un nouveau système de sécurité a été installé en mai 2017. Il est composé d'un réseau de 8 caméras de sécurité et d'une clôture de 10 000 volts. La vidéosurveillance est assurée par SOFRATEL, prestataire retenu pour l'installation, qui contacte les forces de l'ordre en cas d'effraction. Le système a été présenté le 17 mai aux élus du SIAVED et aux forces de l'ordre. Aucune intrusion n'a été constatée depuis son installation, ce qui nous amènera à étendre la solution à d'autres déchèteries du Syndicat.



L'installation de nouveaux essaims au SIAVED pour sauvegarder les abeilles

Depuis plusieurs années, les apiculteurs français constatent des taux de mortalité de leurs abeilles pouvant grimper à 40, 50 voire 80 %, selon l'Union nationale de l'apiculture française (Unaf). Le SIAVED a donc décidé d'installer un rucher au siège administratif. Deux apiculteurs y ont installé de nouveaux essaims en juin 2017 au sein des 5 ruches du Syndicat, et viendront régulièrement sur le site pour contrôler le bon fonctionnement des ruches et la production de miel. La nouvelle récolte est prévue en 2018. Cette initiative en faveur de l'environnement permet de favoriser la biodiversité locale.

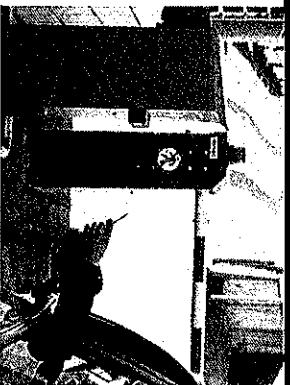


La présentation générale

Le Pass'Déchets

En janvier 2017, un nouveau système d'accès a été installé dans les déchèteries du SIAVED, remplaçant la carte papier : le Pass'Déchets. Il a pour but, d'améliorer le service à la population et d'identifier plus facilement les apports et leur traçabilité. Le Pass'Déchets est devenu obligatoire en juillet 2017.

En 2017, ce sont près de 53 000 Pass'Déchets qui ont été distribués aux particuliers, associations, professionnels et établissements publics. Une fois réceptionné, le pass est facile d'utilisation : il suffit de le présenter à la borne qui déclenchera l'ouverture du portique, et ce pour l'ensemble des déchèteries du SIAVED.

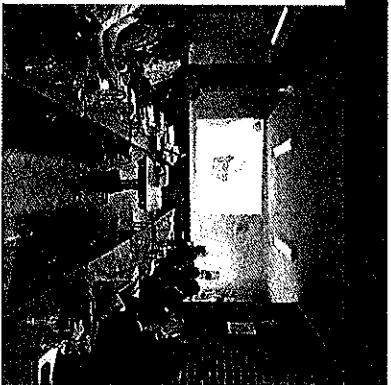


Un nouveau centre de tri des déchets à l'étude

Avec l'extension des consignes de tri sur le plan national, de nouvelles perspectives sont à prévoir au niveau du tri des emballages (sacs, barquettes, films plastiques...). Afin de faciliter la prise en charge de ces déchets, de nouvelles normes obligatoires vont ainsi progressivement être mises en place d'ici 2022 au sein des Centres de Tri.

Avec l'évolution de ces exigences, le SIAVED (avec ses 3 intercommunalités), la CA Valenciennes Métropole, et la CC du Pays Saisonniers ont décidé d'étudier ensemble la mise en place d'un nouveau centre de tri d'une capacité d'au moins 90 000 tonnes.

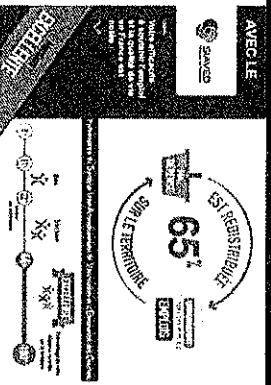
La première réunion du Comité de Pilotage créé pour l'occasion a eu lieu le 7 septembre 2017. La réalisation d'un cahier des charges a été lancée.



L'indicateur BIOM

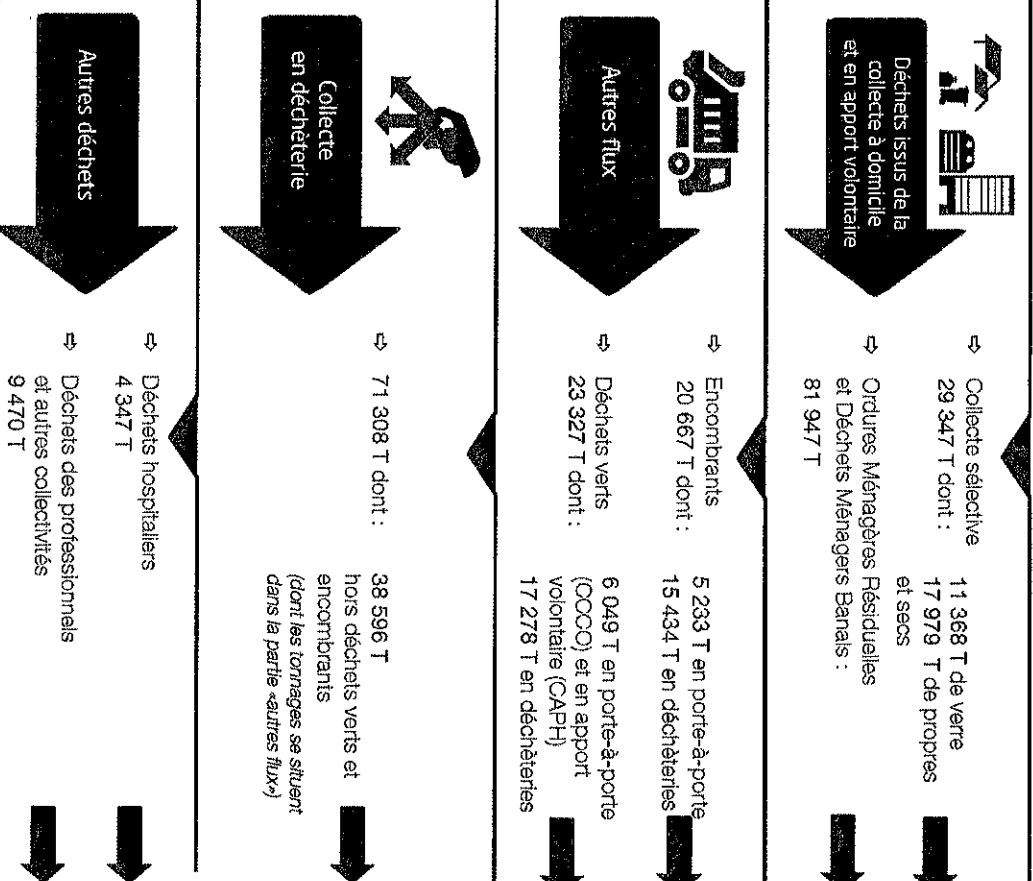
Biom Work est une agence de notation spécialisée dans le développement durable. Elle a pour but de mesurer en euros, grâce à son chiffre d'affaires, ce qu'une entreprise ou collectivité apporte au territoire selon différents critères : emploi, économie, service public, préservation de l'environnement...

Les résultats du SIAVED, 1^{er} syndicat mixte de France à rejoindre la démarche, sont excellents : 65% de l'argent dépensé par le syndicat est investi en faveur du développement durable et de la création d'emploi sur le territoire. Cela démontre son implication dans la vie économique et associative.



La présentation générale

La synthèse des différents flux entrants



La présentation générale

et des modes de recyclage et de valorisation

26 328 T valorisation matière
3 019 T valorisation énergétique



75 344 T valorisation énergétique
6 603 T enfouissement

Total valorisation matière
92 503 T
dont Mâchefeufs et REGION :
21 875 T

7 806 T valorisation énergétique
8 609 T enfouissement
4 252 T valorisation matière



23 327 T valorisation matière

Total valorisation énergétique :
99 986 T
Electricité : **34 273 MWh**
RCU : **18 061 MWh**

38 596 T
valorisation matière et réemploi



Total enfouissement en ISOND :
15 212 T

4 347 T valorisation énergétique

9 470 T valorisation énergétique



207 701 T traitées par le SIAVED
dont 193 884 T produites par les habitants

9

La présentation générale

La composition et le fonctionnement institutionnel

Chaque collectivité adhérente désigne ses représentants auprès du SIAVED. Leur nombre dépend de la population de chaque groupement à raison d'un élu par tranche de 7 000 habitants. La durée de leur mandat est identique à celle de leur mandat de conseiller municipal.

Charles LEMOINE
Président du SIAVED

Il prend les décisions sur les domaines de compétences dévolus par le Comité Syndical :

- contrats, conventions et marchés publics,
- actions en justice intentées au nom du Syndicat,
- dépôts de papiers de construire ou d'autorisation d'exploiter pour les installations classées,
- demandes de subventions,
- réalisation des emprunts pour le financement des investissements prévus par le budget, et gestion des opérations financières pour leur gestion,
- souscription d'ouvertures de crédits de trésorerie.

Le Bureau Syndical

Le Bureau Syndical est la formation restreinte du SIAVED.

Il est composé du Président et de 12 Vices-Présidents, issus des 3 intercommunalités adhérentes qui sont la Communauté d'agglomération de La Porte-du-Hainaut, la Communauté de Communes du Caudrésis-Carlèss et la Communauté de Communes Coeur d'Ostrevent.

Le bureau prépare les questions soumises au Comité Syndical et apporte un avis sur les questions qui seront présentées au comité.

Le Comité Syndical

Renouvelé en 2014, suite aux élections municipales, le Comité Syndical se compose de 42 délégués titulaires et de 42 délégués suppléants en 2017. Il se réunit au moins une fois par trimestre, en séance publique. En 2017, les délégués ont été réunis à 5 reprises.

- Ses compétences :
- les questions budgétaires : débat d'orientation budgétaire, vote du budget, compte administratif,...
 - la gestion générale du Syndicat (hors délégation du Président, ressources humaines, marchés publics,...) et le vote des délibérations,
 - le suivi des contrats d'exploitation des outils du SIAVED.

10

La présentation générale

Les commissions

Le Comité Syndical a également constitué des commissions afin de réfléchir aux grandes orientations et projets. Composée d'un ou plusieurs Vice-président(e), chaque commission se voit attribuer un sujet et précis. Chacune prépare les dossiers présentés aux délégués.

Le Bureau Syndical



Jean-Michel FENICZ
Vice-président du Hespérus



Jeanne PIEROS
Secrétaire du Hespérus



Bruno SAUBOT
Porte du Hespérus



Julien SAUVY
Cour d'Occident



Sébastien PECQUEUX
Cour d'Occident



Nicolas EBERHART
Cour d'Occident



Eric COLY
Cour d'Occident



Alain GOTTIGNELLON
Cour d'Occident



Alain SOBRAGE
Cour d'Occident



Patrick GAUMEZ
Cour d'Occident



Roger LECHECQ
Cour d'Occident



Pierre BRICQ
Cour d'Occident

« Centre de valorisation énergétique et Déchets hospitaliers »
Examine toutes les questions relatives au fonctionnement du CVE, la traçabilité des flux et les résultats, les travaux/GER, la production énergétique et les nouveaux projets de valorisation énergétique.

« Collecte »
Se prononce sur les modes de collecte en porte-à-porte et en apport volontaire, la traçabilité des flux et résultats et le mode de gestion du parc de bacs roulants.

« Finances »
Prépare les orientations budgétaires, le suivi du budget, de la dette et le programme pluriannuel d'investissement.

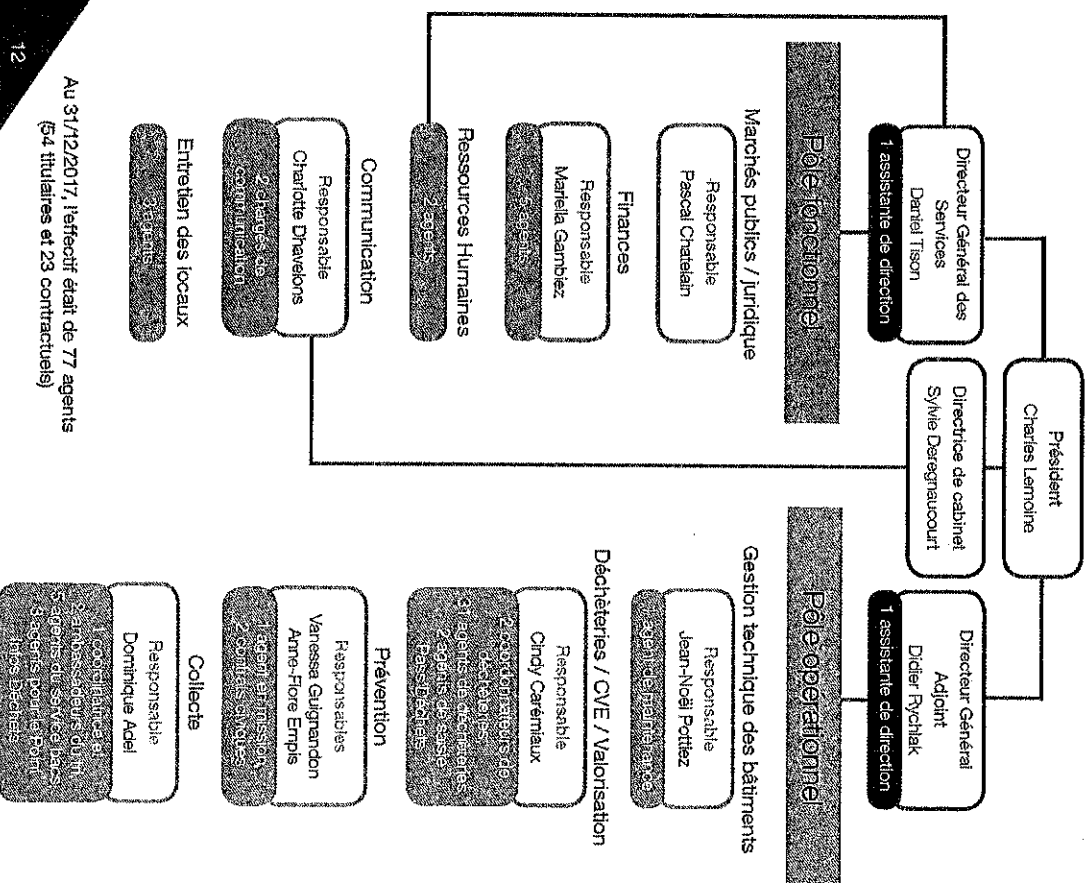
« Déchèteries »
Examine toutes les questions relatives à la création, rénovation, modernisation et maintenance des déchèteries, le parc matériel, le classement des installations classées, l'exploitation et la valorisation.

« Tri sélectif, déchets verts et encombrants »
Se prononce sur toutes les questions relatives au traitement des déchets issus de la collecte, à la valorisation organique des déchets verts et à la valorisation des encombrants.

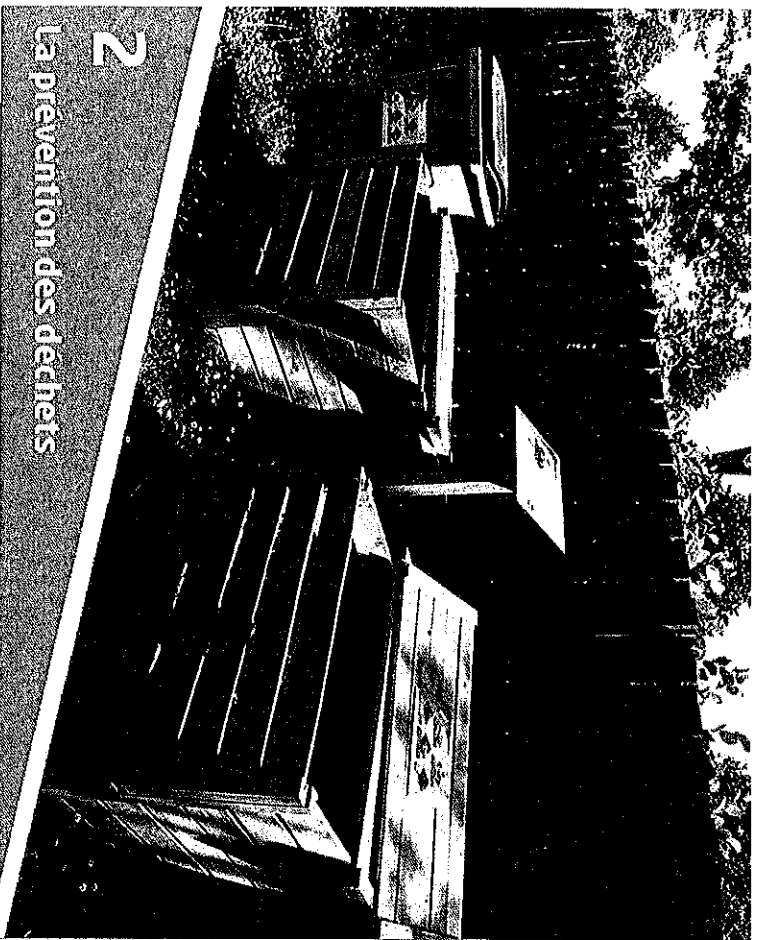
« Communication, information et prévention »
Étudie toutes les actions de communication du syndicat à savoir l'image du SYVED, les outils et événements de promotion, l'information sur le développement, sur la sensibilisation aux gestes du tri, les informations pratiques, la pédagogie avec le monde scolaire et l'enseignement supérieur et les démarches afin de réduire la production de déchets et leur nocivité.

La présentation générale

L'organigramme des services



Au 31/12/2017, l'effectif était de 77 agents
(54 titulaires et 23 contractuels)



2

La prévention des déchets

Les services prévention

De 2010 à 2015, le SIAVED a mis en place un Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD). Ce dernier, en partie financé par l'Agence de l'Environnement et de la Métrise de l'Energie (ADEME), visait à réduire de 7% en kg par habitant la production de déchets sur un territoire plus vaste que celui du Syndicat. Fort de son succès, le SIAVED a répondu à l'appel à projet « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspi » lancé par le Ministère de l'Environnement en 2016. Un service « Prévention » a été créé la même année.

Les objectifs

- Réduire toutes les sources de gaspillage,
 - Donner une seconde vie aux produits,
 - Recycler tout ce qui est recyclable.
- Est visée une réduction de la quantité des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) de 7 % en 3 ans, tout en réduisant la toxicité.

Les chiffres clés

7 % de réduction des DMA en 3 ans
13 grandes actions

Labelisé « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspi » en 2016, le SIAVED est engagé dans une démarche ambitieuse de prévention, de réduction, de réutilisation et de recyclage des déchets.

La prévention des déchets

Les actions 2017

Montage Zéro Déchet

Chaque année, des écoles du territoire sont accompagnées sur les thématiques suivantes : le compostage, le gaspillage alimentaire et l'éco-consommation. Pendant 3 séances d'animation (de mars à juin), les enfants sont sensibilisés aux enjeux des déchets, de la réduction au traitement. L'objectif final est de mener un projet collectif et de transmettre leurs connaissances, tes des ambassadeurs.

Territoire	Nombre d'écoles	Nombre de classes	Nombre d'enfants
CC Coeur d'Océant	5	10	217



	GRPH	CCCC	CCCC	Total
Nombre de réunions	21	11	6	38
Foyers sensibilisés	849	677	302	1 728

Compostage individuel : vente de composteurs à tarifs réduits

3 modèles en bois	400 L, 600 L et 800 L
Financements	50 % ADEME, 25 % SIAVED, 25 % habitants

2312 composteurs vendus

Le SIAVED anime des réunions d'information sur les techniques de compostage :

Les ateliers du savoir-faire

Les ateliers ont pour objectif de redonner vie à des produits destinés à la poubelle grâce à des techniques simples.

- 5 thématiques retenues :
- Réparer Café : réparer ses objets et son électroménager autour d'un café convivial,
 - Café Couture : fabriquer de nouveaux objets avec du textile de récupération,
 - Customisation de meubles : relooker d'anciens meubles avec différentes techniques,
 - Cuisine Antigaspil : redonner vie à des aliments destinés à la poubelle,
 - Produits d'entretien au naturel : apprendre à fabriquer soi-même ses produits tout en respectant sa santé et son environnement.

	1 ^{er} semestre GRPH	2 nd semestre CCCC	CCCC
Réparer Café	3	-	1
Customisation de meubles	2	-	-
Café couture	2	-	1
Cuisine antigaspil	3	-	-
Produits d'entretien	1	5	1
Compostage et jardinage naturel	1	-	-
Total	12	5	3

La prévention des déchets

Opération poudres régionales

4 sites ont été équipés de 4 composteurs en bois de 800 litres et d'une signalétique pour composer les déchets de la restauration. Ces établissements ont bénéficié d'une formation et d'un accompagnement sur une année.

Nombre de repas	Type d'établissement
90	EH-PAF
96	EH-PAF
260	Restaurant scolaire
430	Restaurant scolaire

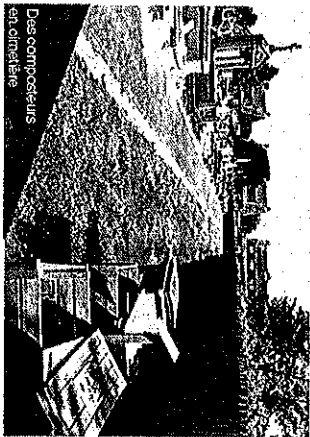
Le SYA/ED a mis également à disposition des composteurs dans 8 établissements scolaires.

Opération poudres régionales

En 2017, le SYA/ED s'est lancé dans un nouvel objectif de réduction des biodéchets en mettant en place le tri des déchets et le compostage des végétaux dans les cimetières.

4 Portenarais
(le PNRSE, la CR Valenciennes Métropole,
le SYNEVRD, la CC Pévèle Corbemoult)

94 communes participantes
129 cimetières (sur 149)



La prévention des déchets

Les actions 2017

Collecte alternative des encombrants en habitat collectif

Le SYA/ED a lancé en 2017 un marché public commun pour la collecte des encombrants en habitat social collectif.

Une première réunion avec le prestataire retenu a eu lieu en novembre 2017 pour permettre de tirer les enseignements dans des résidences d'habitat social volontaires.

Réunions info-toxiques

Une réunion d'information a eu lieu au foyer rural de Vied sur la thématique Environnement / Santé, plus particulièrement sur les toxiques autour de l'enfant.

Habits aux toques dans les crèches

Conscient du constat sanitaire alarmant, le SYA/ED sensibilise la population à la santé environnementale et propose aux crèches et halles-garderies de son territoire un accompagnement dans l'analyse de la qualité de l'air intérieur et l'utilisation de produits d'entretien naturels afin de réduire l'exposition des tout-petits aux substances nocives de notre environnement.

3 établissements (1 par intercommunalité adhérente) ont été sélectionnés fin 2016 afin de bénéficier de cet accompagnement gratuit.

Cette action comporte les phases suivantes :

- rencontre avec la direction de l'établissement et la présentation de l'action,
- diagnostic des produits d'entretien utilisés et des pratiques de nettoyage,
- 1^{re} phase de prélèvements de la qualité de l'air et de surface,
- sensibilisation du personnel de l'établissement aux relations environnement santé et présentation des analyses de la qualité de l'air/surface,

- test de produits d'entretien naturels par le personnel d'entretien (minimum 1 mois),
- 2^{me} phase de prélèvements de la qualité de l'air et de surface,
- retours d'expériences des tests de produits d'entretien naturels par le personnel d'entretien et présentation de la seconde analyse de la qualité de l'air / surface.

Les établissements accompagnés en 2017 :

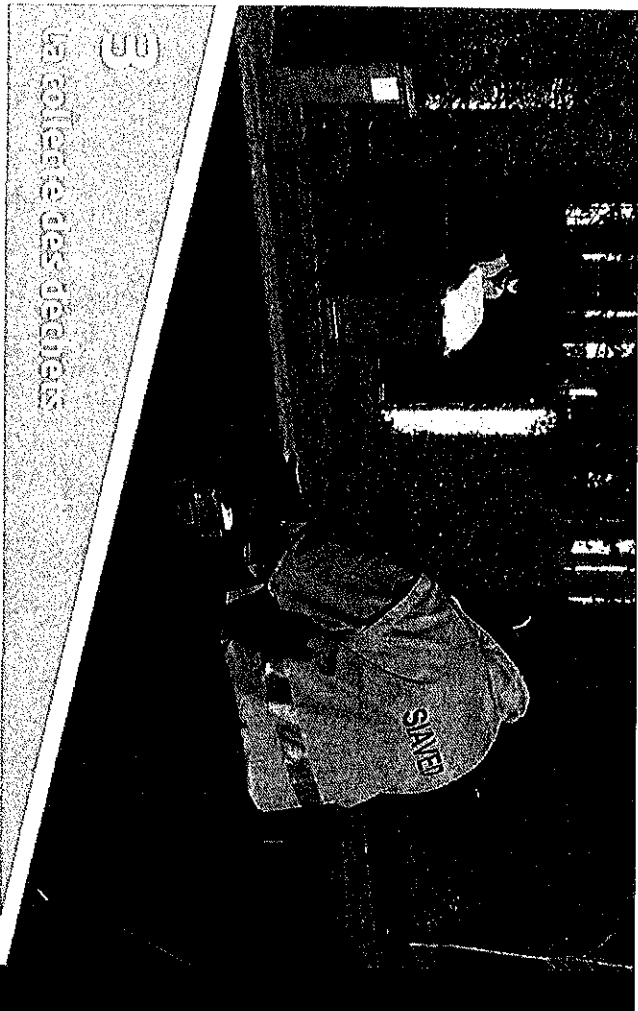
- Crèche Maria Montessori, Aniche (CCCC),
- Halle-garderie Pimprelle, Louches (CAPIH),
- Crèche La Maison Enchantée, Caudry (CCCC),

Rannée 2017	Maria Montessori	Pimprelle	Maison Enchantée
	Lezort	Lezort	Lezort
Formaldéhydes	- 53 %	- 42 %	- 56 %
Benzène	stable	stable	stable
Indice de confinement	très bon	très bon	très bon

Les Compostés Organiques Volatils (COV) surveillés

Butoxyéthanol	- 100 %	- 100 %	- 62 %
Alcane-Phène*	25 %	57 %	20 %
Limonène*	100 %	100 %	100 %
Phénol	- 29 %	- 40 %	- 38 %
Alcylphénols	- 84 %	- 63 %	- 33 %
Galaxolides	- 90 %	- 60 %	- 57 %

* 2 COV ont augmenté avec l'utilisation de produits d'entretien naturels. En effet, l'utilisation d'huiles essentielles entraîne des émissions d'Alcane-Phène et de Limonène (notamment). Cependant, les quantités relevées sont très faibles.



La collecte des déchets

Le SIAMED assure la collecte en porte-à-porte des Ordures Ménagères Résiduelles (OMR), des emballages (plastique, carton, métal), des Papiers-Journaux-Revues-Magazines (PJR), du verre et des encombrants pour les 224 835 habitants des 92 communes de la Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH) et de la Communauté de Communes du Caudrés-Catésis (CCCC).

Le service est constitué de 3 pôles :

Son rôle principal est de renseigner les usagers sur la collecte des déchets et les services du SIAMED, d'assurer le lien entre les usagers, les collectivités et les prestataires de collecte, de gérer les réclamations et les demandes d'interventions sur les bacs (réparations, renouvellement, nouvelle dotation...).

Ce service, créé fin 2016, est composé de 3 agents administratifs, formés dans un premier temps au sein de la CAPH. Il est opérationnel au SIAMED depuis janvier 2017.

Il assure les livraisons et réparations des poubelles, le reconditionnement des bacs encore utilisables, la préparation des bacs pour la destruction en valorisation et la gestion des points d'apports volontaires (résidus à verre, cloches à verre et bennes entières). L'équipe est composée d'un coordinateur et de 4 agents techniques.

Quelques chiffres clés

- 37 213,22 tonnes de déchets collectées
- 32 600 appels et 6 097 mails gérés sur l'année
- 13 847 livraisons et réparations de bacs
- 1 500 bacs de tri vérifiés en amont de collecte
- 1 575 personnes sensibilisées dont 946 enfants

La collecte des déchets

La collecte en porte-à-porte est organisée de la manière suivante :

La collecte des déchets ménagers est organisée de la manière suivante :

		CAPH	CCCC
Ordures ménagères résiduelles en porte-à-porte		1 fois par semaine	
Ordures ménagères résiduelles en apport volontaire		Des que nécessaire - minimum 1 fois par semaine	
Tri sélectif en porte-à-porte		1 fois tous les 15 jours	
Tri sélectif en apport volontaire		Des que nécessaire - minimum tous les 15 jours	
Verre en porte-à-porte		1 fois tous les 15 jours	
Verre en apport volontaire		Des que nécessaire - minimum tous les 15 jours	
Encombrants		1 fois par an	

		CAPH		CCCC		TOTAL	
		Tonnage (tonnes)	kg/hab/ hab	Tonnage (tonnes)	kg/hab/ hab	Tonnage (tonnes)	kg/hab/ hab
Ordures Ménagères en porte-à-porte	43 839,24	281,82	3 943 944,41	28,35	17 407,91	1 786 339,09	61 347,15
Ordures Ménagères en apport volontaire	756,70	73 123,16	215,34	289,78	10 035,85	377,41	97 792,01
Collecte Sélective en porte-à-porte	10 003,33	1 786 029,10	3 604,21	56,19	712 820,26	13 037,74	2 307 879,65
Collecte Sélective en apport volontaire	89,21	62,61	21 159,27	11,45	67,04	10,08	156,25
Verre en porte-à-porte	4 757,07	739 757,73	2 441,75	40,40	390 761,56	7 296,82	1 094 519,41
Verre en apport volontaire	684,74	34,49	51 143,82	5,33	279,25	4,76	68 849,38
Encombrants	2 949,21	12,82	227 516,76	1,43	856,42	12,89	122 982,44
Cartons des commerçants de Lorient	48,74	-	15 937,22	-	-	-	48,74
Cartons des commerçants de St-Amand	43,87	-	14 327,51	-	-	-	43,87
TOTAL	62 712,31	382,43	9 940 590,70	43,75	24 810,97	377,10	2 464 649,09
							67 213,22
							382,00
							9 940 640,09
							46,72

La collecte des déchets

APPROPRIATION DES BACS

COUVERTURE DES TERRITOIRES

Le contrat de collecte en porte-à-porte et apports volontaires des déchets ménagers en 3 flux (tri sélectif, verre et ordures ménagères résiduelles) a été lancé en deux lots pour un démarrage au 1^{er} janvier 2018.

Les modifications majeures portent sur l'obligation pour le prestataire de collecter chaque commune sur la même journée et le découpage financier qui inclut une part fixe au nombre d'habitants et une part variable à la tonne collectée. Les fréquences n'ont pas changé, mais des modifications des jours de collecte ont été nécessaires pour lisser l'activité sur la semaine complète et améliorer la régularité des vidages au CYVE.

Pour la CAPH : collecte des OMR chaque semaine et collecte sélective + verre tous les 15 jours.

Pour la COCCC :

Le lot 1 - CAPH - a été attribué à la société COVERED, les 15 jours et le verre une fois par mois.

Le lot 2 - COCCC - a été attribué à la société SUEZ.

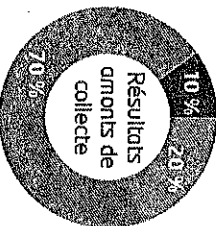
LA COLLECTE DES DÉCHETS

Le marché de collecte des encombrants a été relancé pour un démarrage au 1^{er} janvier 2018, en un seul lot pour l'ensemble du territoire de la CAPH et de la COCCC. Chaque commune doit être complètement collectée sur une seule journée. La fréquence est d'une fois par an pour l'ensemble des communes. Le marché a été attribué à la société SUEZ.

Les bacs repris chez les usagers peuvent soit être reconditionnés lorsque leur état général le permet, soit détruits. Une consultation a été lancée pour la valorisation des bacs hors d'usage et l'attributaire est la société SARPLASTIC. Des enlèvements réguliers ont lieu au SIWED.

La collecte des déchets valorisables, hors verre, est réalisée en sacs plastiques jaunes sur la commune de Saint-Amand-les-Eaux. Le SIWED a émis une consultation pour l'acquisition de ces emballages. Le marché a été attribué à la société SOCOPLAST. En 2017, 25 972 rouleaux de sacs jaunes ont été distribués sur la ville de Saint Amand les Eaux.

178 refus de collecte



Pratiques non recyclables	Ordures ménagères	Déchets de déchèterie	Verre
61%	13%	4%	2%

Ru total sur la CAPH : 70 actions et 1 575 personnes sensibilisées

La collecte des déchets

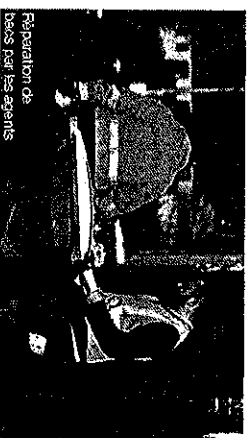
ELLES MÉNAGÈRES

Afin d'améliorer l'état des bacs et la qualité du tri, des opérations spécifiques sont mises en œuvre par le SIWED sur les communes de moins de 1000 habitants. Ces opérations consistent d'une part à vérifier le tri des bacs sélectifs afin de sensibiliser les usagers et d'autre part de réaliser les réparations sur les poubelles (fixer ou remettre en place le couvercle, remplacer une roue...).

Un test a été réalisé sur la commune de Maudé en octobre 2017 et les opérations seront déployées sur l'ensemble des communes concernées sur 2018 et 2019.

Les résidents à Maudé
170 poubelles réparées

171 bacs contrôlés, dont 17 refus



Réparation de bacs par les agents

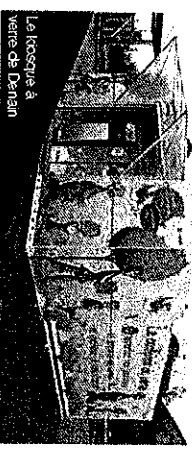
Des points d'apport volontaire enterrés on été mis en service cette année :

- Saint-Amand-les-Eaux : cité Cordonnier (12 bornes) et résidence Barbusse (22 bornes),
- Ralsmes : résidence Dubeaux (12 bornes),
- Denain : rue Taffin et Turme (4 bornes),
- Denain : rue Wertheim (6 bornes).

Le SIWED a acquis 92 cloches à verre réparties sur le territoire de la CAPH en novembre 2017. Précédemment les cloches étaient louées à la société COVERED en charge également de leur vidage.

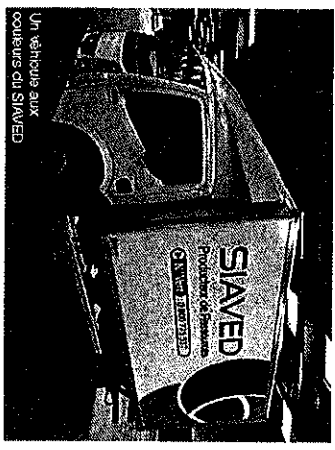
La performance du kiosque à verre implanté sur le parking du supermarché Carrefour à Denain est montée en puissance. Sur l'année 2017, les résultats sont les suivants :

- 1 076 731 emballages en verre (bouteilles et bocaux) ont été collectés pour le recyclage soit 297 43 tonnes,
- 17 256 bouteilles ont été reprises pour le remplissage par un brasseur soit 7 22 tonnes,
- 37 903 tickets de réduction ont été émis pour un montant de 11 769,91 €



Le kiosque à verre de Denain

Le SIWED a fait l'acquisition d'un fourgon de 20 m³ équipé d'un hayon élévateur pour assurer les interventions de livraisons et réparations par les agents du service Bacs.

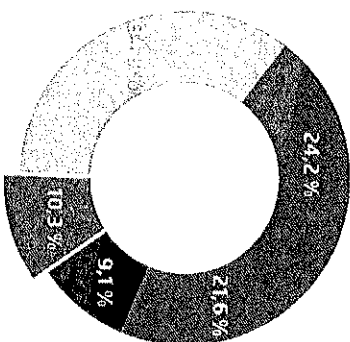


Un véhicule aux couleurs du SIWED

Les déchèteries

La valorisation matière, le recyclage

En 2017, 71 307,78 tonnes de déchets ont été collectées en déchèteries. Le schéma ci-dessous montre que les particuliers déposent principalement en déchèterie des gravats, des déchets verts, des encombrants et du bois.



3,4 % : Gravats
24,2 % Déchets verts
21,5 % Encombrants
9,1 % Bois
10,3 % Autres types de déchets

Autres types de déchets

- Ferrailles : 2 %
- DEEE : 2 %
- Papiers / cartons : 1 %
- Mobilier : 1 %
- DDS : 1 %
- Amiante : 1 %
- Textiles : < 1 %
- Pneus : < 1 %
- Cartouches d'encre : < 1 %
- Huiles minérales : < 1 %
- Huiles végétales : < 1 %
- Piles : < 1 %
- Lampes et néons : < 1 %
- Radiographies : < 1 %

Le tableau ci-contre détaille, selon le type de déchets, leur valorisation matière ainsi que les prestations affilées pour l'année 2017. Il tient compte des éco-organismes.

Type de déchet	Valorisation
Gravats 24 820,6 t	
Déchets verts 17 278,36 t	
Huiles végétales 6,67 t	
Huiles minérales 93,24 t	100 % valorisé
Pneus 213,71 t	
Textiles 170,44 t	
Mobilier 1 628,17 t	
Papiers / cartons 1 303,57 t	
Ferrailles 1 396,90 t	
Piles 6,87 t	100 % recyclé
DDS 481,51 t	
Bois 6 458,48 t	80 % recyclé
Encombrants 15 433,59 t	20 % recyclé 80 % valorisation
DEEE 1 459,83 t	Environ 80 % Environ 8 % Environ 12 %
Lampes et néons 3,79 t	
Cartouches d'encre 9,70 t	Cartouches
Radiographies 0,74 t	Granules pouss...
Amiante 643,62 t	

4 Les déchèteries

Les déchèteries du SI/VED

Le Syndicat met à la disposition des habitants de ses trois collectivités adhérentes un réseau de 18 déchèteries.

Ce sont des espaces clos et gardennés qui permettent aux habitants de déposer les déchets ne pouvant être collectés en porte-à-porte, en raison de leur nature, poids et volume. Elles sont donc spécialement aménagées pour accueillir les déchets et les trier selon leur nature dans des bennes ou locaux adaptés. Les déchets sont ensuite acheminés vers les bonnes filières de traitement ou de valorisation.

Le SI/VED exploite en régie l'ensemble des déchèteries. Suite à un contrat d'exploitation avec la société Suez-Malaguin, la déchèterie de Saint-Amand-les-Eaux est mise à disposition du SI/VED.

Le règlement et les déchets acceptés

Le règlement, les horaires des déchèteries et la liste des déchets autorisés sont consultables en ligne sur www.sived.fr.

Quelques chiffres clés

71 308 tonnes de déchets collectés en déchèteries

Un réseau de 18 déchèteries

3 464 tonnes de déchets collectés en déchèteries par les éco-organismes et les organismes de valorisation

Les déchèteries

et le réemploi

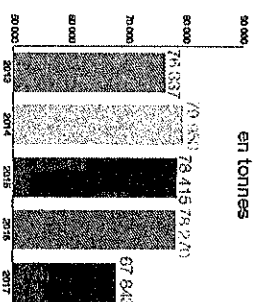
Les matériaux	Lieu de traitement
Agrégats pour travaux publics	Suez RV Nord-Est / Suez Malaquin
Compost (valorisation agricole)	Suez RV Lourches / TVD / Hainaut Recyclage plateforme de compostage
Bio carburant	Quatra
Combustibles	Orlco
Terrains de jeu, revêtement routier, rachatage	Alapour
Réemploi, isolant, pièces de tissu pour voitures	Le Relais (agréé par Éco - TLC)
Réemploi	Éco-Mobilier
Papier / carton	Suez RV Lourches TVD / Hainaut Recyclage
Outils ou fabrication de pièces moteur	Suez RV Lourches / Suez Malaquin
Gouttières, couverts, toitures, robinetterie...	Corepie
Valorisation énergétique	Saninord / Éco-DDS
Combustible, bois aggloméré, palettes, meubles), 0 % valorisation énergétique	Suez Malaquin / Suez RV Lourches / Depreux / Hainaut Recyclage
Valorisation énergétique et enfouissement	Suez RV Nord-Est / Suez RV Lourches / TVD / Hainaut Recyclage
Recyclé et en réemploi, valorisation matière et énergétique, travaux en installations spécialisées	Éco-systèmes
Lampes...	RECYLUM
Valorisation énergétique	LVL
pour l'industrie pétrolière, trames de vêtements de ski,	Recycl-M
Enfouissement	Suez RV Nord-Est

Les déchèteries

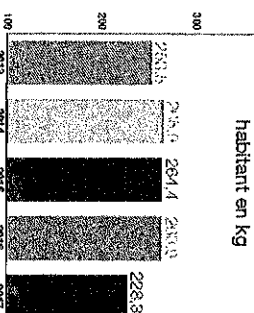
Les coûts en déchèteries

Adhérents	Déchèteries	Tonnages sans éco-organismes	Coût total	Coût / Tonne (€)
CAPH	Dernin	5 398,45	409 108,67	75,78
	Douchy-les-Mines	7 567,29	437 502,71	57,81
	Hérin	3 891,17	377 708,47	97,07
	Montagne-du-Nord	3 215,14	355 442,12	110,55
	Neuville-sur-Escarot	4 934,24	371 186,89	75,23
	Saint-Amand-les-Eaux	6 133,83	505 661,43	82,44
	TOTAL	31 140,12	2 456 612,29	78,89
OCCO	Aniche	4 847,10	388 688,57	80,19
	Erre	8 055,49	507 159,95	83,75
	Pequegnourt	2 710,65	343 634,43	126,77
	Rieuley	4 120,30	528 120,70	128,18
	TOTAL	17 733,54	1 767 603,65	99,68
OCCO	Beauvois-en-Cambrésis	2 403,62	265 314,75	110,38
	Béthencourt	450,79	52 686,73	116,90
	Cattenières	613,88	63 530,60	103,49
	Caudry	6 529,60	567 560,27	86,92
	Clary	1 476,35	109 334,52	74,06
	Le Carreau-Cambresis	3 107,92	350 279,83	112,71
	Mareiz	420,19	54 745,26	130,29
	Saint-Aubert	3 967,44	370 369,57	93,36
	TOTAL	18 969,79	1 833 850,53	96,67
	TOTAL	67 943,45	6 053 063,47	89,23

Tonnages annuels des déchèteries en tonnes



Ratio collecté en déchèteries par habitant en kg

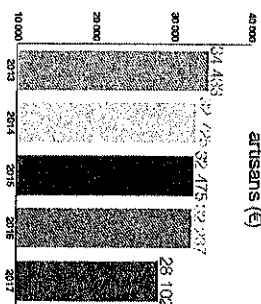


Les recettes en déchèteries

Les recettes des artisans par déchèterie

Adhérents	Déchèteries	Nombre de passages				Quantités reçues (m³)	Recettes (€)
		2014	2015	2016	2017	2017	2017
CAPH	Dernain	51	49	42	41	63	1 775,00
	Douchy-les-Mines	294	224	109	50	70	1 970,00
	Hérin	-	12	15	27	32	900,00
	Mortagne-du-Nord	14	11	8	5	8	240,00
	Neuville-sur-Escarot	35	92	81	25	28	795,00
	TOTAL	394	388	255	148	201	5 680,00
CCCC	Aniche	53	30	51	76	92	2 602,50
	Erre	53	57	96	95	112,5	3 210,00
	Pecquencourt	-	-	13	14	18	492,50
	Rieulley	50	12	79	52	60,5	1 742,50
	TOTAL	156	99	239	237	283	8 047,50
CCCCC	Beauvois- en-Cambresis	65	30	67	99	125	3 585,00
	Béthencourt	-	-	-	-	-	-
	Cattenières	-	-	-	-	-	-
	Cauchy	147	224	267	207	346	9 925,00
	Clary	-	1	4	3	3	90,00
	Le Cateau- Cambresis	62	33	39	9	11,5	335,00
	Mareiz	-	-	-	-	-	-
	Saint-Aubert	64	30	46	12	17	440,00
	TOTAL	363	321	423	330	502,5	14 375,00
	TOTAL	913	808	917	715	936,5	28 102,50

Évolution annuelle des recettes des artisans (€)



Autres recettes liées à l'exportation des déchèteries

Gisements	Tonnages	Recettes (€)
Ferraille	1 397	151 388,00
Cartons	1 303	64 201,00
TOTAL	2 700	215 589

Les éco-organismes partenaires

Pour certaines filières (D3E, ampoules, piles, DDS...), le SIAVED collabore avec différents éco-organismes et organismes de valorisation.

Ils soutiennent et accompagnent le traitement, le recyclage des matières ainsi que les actions de communication à travers la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) s'appliquant aux émetteurs.



Tonnages collectés par les éco-organismes

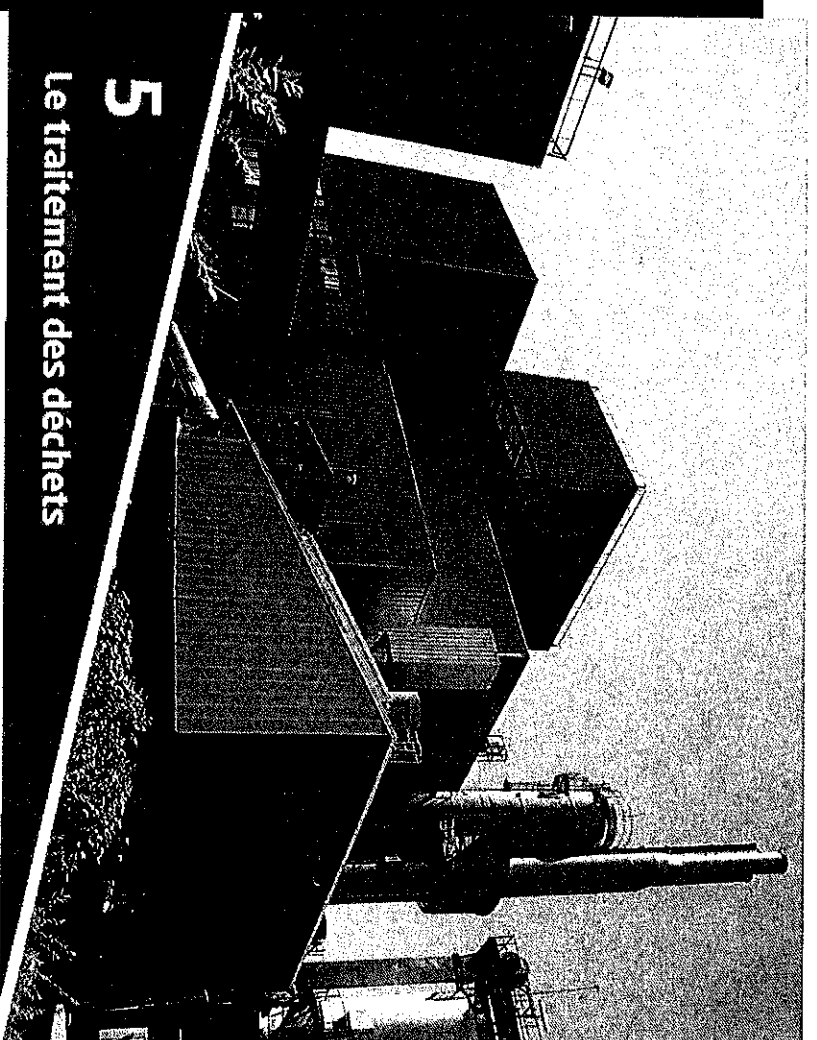
Adhérents	Déchèteries	Eco-système (D3E)	Corepile (piles)	Le Reclat (textiles)	Quatra (huiles végétales)	Eco-Mobilier (meubles)	Eco-DDS (DDS)
CAPH	Dernain	99,91	0,62	14,05	0,38	227,54	22,05
	Douchy	120,53	0,70	19,95	0,42	236,82	21,91
	Hérin	67,26	0,62	9,12	0,39	27,54	17,38
	Mortagne	60,01	0,46	5,79	0,32		12,90
	Neuville	58,88	0,48	6,00	0,21	140,84	17,31
CCCC	Saint Armand	175,20		28,26		28,04	29,19
	Aniche	91,62	0,72	8,37	0,84	120,86	21,37
	Erre	100,71	0,77	14,44	0,59	194,30	23,55
	Pecquencourt	47,45	0,22	6,29	0,35		12,37
	Rieulley	81,05	0,71	10,56	0,49	150,51	18,53
CCCCC	Beauvois	44,72		2,36			
	Béthencourt			0,86			
	Cattenières			1,63			
	Cauchy	173,08	0,87	7,75	0,38	254,38	26,37
	Clary			1,24			
CCCCC	Le Cateau	71,54	0,23	3,69	0,10	20,18	11,51
	Mareiz			0,71			
	St Aubert	83,39	0,47	6,05	0,45	126,16	13,66
	TOTAL	1 276,86	6,87	147,16	4,92	1 926,17	218,08

et organismes de valorisation

éco-organisme	Type de soutien	Montant total du soutien (€)
Éco-systèmes (D3E)	Forfait montant/trimestre/point de collecte + montant / tonne collectée	88 090,09
Éco-mobilier (meubles)	% sur chaque tonne collectée (pols : 33%, ferraille et tout venant : 11%) env 60 €/tonne valorisée et 5 €/tonne enfouie	376 664,60
Éco-DDS (DDS)	Forfait : montant /an /déchèterie	19 160,05
Quatra (huiles végétales)	Montant à la tonne collectée	1 321,00
Recycl-M (radiographies)	Montant à la tonne collectée	202,00

les organismes de valorisation (en tonnes)

29 pour eurs)	Recylum (pompes et résins)	Recycl-M (radiogra- phies)	Oilco (huile de moteurs)	Gecto (huiles de fritures)	LVI (contenueurs d'entre)	TOTAL
,86	0,21	0,11	7,76	0,00	0,29	383,79
,15	0,26	0,14	8,35	0,00		423,23
12	0,25	0,15	4,99	0,00	0,86	134,67
,16	0,18		3,75	0,00	0,69	95,25
34	0,27	0,17	5,89	0,00	0,71	238,10
	0,56			0,00	4,18	265,42
,11	0,24		8,04	0,00	1,04	272,20
,70	0,38	0,15	9,26	0,00	0,66	359,51
08			6,99	0,00	0,39	81,13
45	0,52	0,00	6,45	0,00	0,50	277,81
31	0,14			0,00		52,53
				0,00		0,86
,24	0,36		11,98	0,00		1,68
				0,00		501,42
,18	0,22		4,27	0,00		122,92
				0,00		0,71
,56	0,20		5,51	0,00	0,40	251,86
27	3,79	0,74	83,27	0,00	9,70	3,464,33



5 Le traitement des déchets

Plusieurs filières de traitement

- Le SIVAD assure l'intégralité du traitement des déchets ménagers et assimilés pour les 113 communes de son territoire. Selon leur type, les déchets sont valorisés au sein de différentes filières de valorisation :
- la valorisation matière des emballages ménagers (emballages en carton, verre, plastique, aluminium et acier,...), des déchets issus des déchèteries...
- la valorisation organique avec le compostage des déchets verts,
- la valorisation énergétique par incinération au sein de notre Centre de Valorisation Énergétique (CVE) des Ordures Ménagères et des Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) pour produire de l'électricité et de la chaleur,
- la mise en installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (SDND) des déchets ultimes (résidus d'incinération, gravats, encombrants non valorisés, refus de tri,...).

Quelques chiffres des

- 88 099 tonnes de déchets incinérés
- 78 362 tonnes de déchets incinérés produites par les habitants
- 2 43 357,2 tonnes de vapeur produites
- 3 4 273 Mégawatts-heures (MWh) d'électricité produite

Le traitement des déchets

Le Centre de Valorisation Énergétique

Construit en 1977 et transformé en 2005, le Centre de Valorisation Énergétique (CVE) situé sur la commune de Douchy-les-Mines est la propriété du SLAVED. Cette installation valorise les Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) et les Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI), jusqu'à 88 000 tonnes peuvent être incinérées par an.

L'incinération des déchets

Incinération des déchets	Tonnages 2017	Évolution 2016/2017
OM issues de la CAPH	32 708,96	- 3,44 %
OM issues de la CCCC	16 249,14	+ 7,47 %
OM issues de la 4C	14 499,80	- 4,64 %
OM issues du SYMELAD	1 246,34	- 24,80 %
APPORTEURS PRIVÉS	5 966,05	+ 29,03 %
ECOVALOR	1 372,24	+ 1 024,59 %
Ordures Ménagères (OM) incinérées	72 032,53	+ 1,97 %
DASRI	4 347	+ 3,27 %
Ferlus Collecte Sélective (DICS)	3 018,80	- 15,50 %
Ferlus encombrants déchèteries + porte-à-porte (DICS-E)	7 805,80	- 11,28 %
Déchets Entreprises Privées	895,64	- 33,01 %
Autres déchets incinérés	16 067,24	- 10,38 %
TOTAL	88 099,77	- 0,53 %
OM issues des adhérents valorisées au CVE de Saint-Sauve (ECOVALOR)	11 886	+ 26,03 %

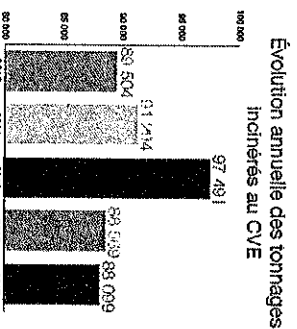
Faits marquants

Pour protéger de la chaleur les parois internes des fours et des chaudières, elles sont revêtues de bétons réfractaires. L'évolution des caractéristiques des déchets et l'augmentation de la température du foyer ont conduit à la détérioration non habituelle de certaines parties qui sont plus sollicitées et plus fragiles que d'autres (enfoncement et nez de voûte juste au dessus de foyer). Il a fallu recourir à d'autres technologies que celles habituellement utilisées dans le domaine.

Lors d'une livraison, le fournisseur avait déposé du carbonate de sodium au lieu du Bicarbonate de sodium, utilisé pour le traitement des fumées issues de l'incinération des déchets. Ce dernier n'ayant aucun effet sur les polluants, il a fallu arrêter l'installation pour remplacer le produit et revenir à la normale. Le SLAVED et Ciderme ont intégralement été dédommages.

Travaux

- Instrumentations et mise en place d'une nouvelle régulation de la combustion (avec installation de caméra thermique pour le suivi de la combustion). Le rendement de l'installation sera amélioré.
- Remplacement des extracteurs à machefers des fours. Le SLAVED a fait le choix de nombreux options et améliorations qui n'existaient pas sur les existants : augmentation de la section de passage, ajout de trappe de rigardage et d'une deuxième porte latérale, ajout d'un capteur de niveau pour gérer efficacement l'extinction...
- En septembre 2017, mise en place de la démarche ISO 50 001 (Système de Management de l'Energie) et obtention de la certification. Cette norme internationale vise l'amélioration de la performance énergétique et aide les entreprises pour une gestion méthodique de l'énergie.



Le traitement des déchets

La valorisation énergétique et matière

La cogénération

Grâce à l'incinération des déchets non recyclables ou non compostables, le CVE produit de l'électricité depuis 2004 et alimente depuis 2014 un Réseau de Chaleur Urbain (RCU) : on parle ainsi de cogénération.

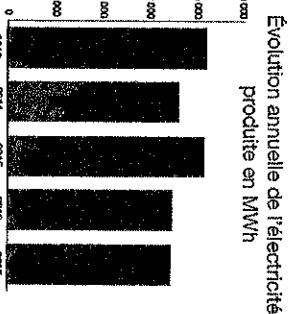
La production d'électricité

La chaleur issue de la combustion des déchets est récupérée et transformée en vapeur surchauffée puis envoyée dans un Groupe Turbo-Alternateur (GTA).

20 % (8 729 MWh) de l'électricité produite par l'incinération des déchets est utilisée par le SLAVED en interne. Le reste, soit 80 % (27 744 MWh), est revendu à EDF. Pour 2017, 34 273 MWh ont été produits (cf graphique ci-contre).

La production de chaleur

La chaleur envoyée dans des échangeurs thermiques est redistribuée via le Réseau de Chauffage Urbain (RCU) vers la ville de Douchy-les-Mines. En 2017, 18 061 MWh ont été produits.



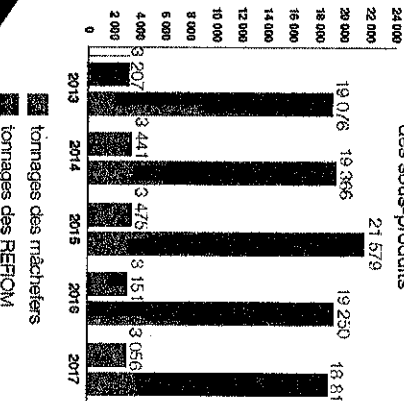
Les chiffres du RCU

2,6 km de réseau
20 sous-stations

1 485 logements fournis en chaleur

La valorisation matière

Évolution annuelle des tonnages des sous-produits



Les REFIOM

Les REFIOM (Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères) sont issus :

- des cendres liées au dépoussiérage des fumées et des chaudières,
- de la neutralisation des gaz de l'incinérateur.

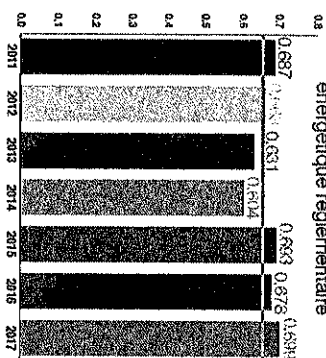
Ce sont des résidus toxiques qui après stabilisation sont utilisés en soutènement et remblais en mines de sel.

Les machefers

Ces résidus non dangereux issus de l'incinération des Ordures Ménagères sont récupérés en sortie des fours et évacués par les extracteurs. Ils sont refroidis à l'eau avant d'être envoyés vers une plateforme de maturation extérieure. Après récupération des métaux ferreux et non ferreux, ils sont valorisés en techniques routières.

Le traitement des déchets

Évolution annuelle de la performance énergétique réglementaire



Est considérée comme installation présentant une performance énergétique de niveau élevé toute installation dont le résultat de l'évaluation réalisée en application du présent arrêté est supérieur ou égal à 0,65 (ligne verte dans le graphique ci-contre).

Le calcul de la performance suivant la Formule des douanes détermine la performance énergétique globale de l'installation sur le principe du ratio des Énergies Sortantes (production électricité, chaleur) / Énergies Entrantes (déchets).

Les mesures de prévention environnementale

Afin de respecter les normes réglementaires, un ensemble de contrôles a été mis en place. Pour vérifier que les pollueurs ont été éliminés avant la sortie en cheminée, des analyses sont réalisées en continu et enregistrées (dioxines). Le S/AVED effectue également des mesures en semi-continu sur l'impact environnemental du C/VF et ponctuelles à la cheminée (air ambiant, sol...).

Le C/VF dispose d'un système de traitement performant qui épure les fumées émises dans l'atmosphère : les résultats sont tous en dessous du seuil limite fixé à 100 picogrammes/m³ (pg/m³).

Les indicateurs financiers

Part	Tonnages 2017 (t)	Coûts HT du marché (€)
FIXE		
OM	72 033	1 434 704
DMB et DICS	11 721	249 434
DASHI	4 347	234 277
Bicarbonat	1 694	0 *
REFIOM/ Macheteurs	21 874,52	0 *
Coût d'exploitation général (investissement)		4 744 013
OMR imputées à Écovalor		1 038 856

* Depuis le 1^{er} janvier 2015, les prix d'exploitation du bicarbonate et des REFIOM sont à la charge de l'exploitant

mesures des rejets

	Ligne 1	Ligne 2
en continu à la cheminée	bon	bon
en semi continu des dioxines et furanes	bon	bon
ponctuelles/réglementaires la cheminée	bon	bon
dans l'air ambiant	bon	bon
des rejets des atmosphériques	bon	bon
dans les sols	bon	bon

Part	Mwh vendus	Recettes HT (€)
Électricité	27 744	1 879 488
RCU	18 061	378 703
TOTAL	45 805	2 258 191

Le traitement des déchets

La collecte sélective

La valorisation matière de la collecte sélective sur la CAPH et la CCCC

	CAPH 158 651 hab.		CCCC 65 874 hab.		Total 224 525 hab.	
	Tonnage (tonnes)	Recettes (€)	Tonnage (tonnes)	Recettes (€)	Tonnage (tonnes)	Recettes (€)
PET clair	736,18	4,83	119 746,00	285,18	42 042,74	890,34
PET foncé	122,72	0,77	6 177,84	39,46	1 951,32	161,18
PEHD	273,62	1,72	9 106,92	73,39	1 556,36	346,98
Total plastique	1 131,52	7,33	135 030,76	398,08	45 550,44	1 498,50
E.M.R.	1 386,84	8,61	108 786,97	682,98	51 889,27	2 020,80
E.L.A.	83,57	0,40	317,85	40,88	208,39	104,25
Gros de ma- gasin	2 179,93	13,74	109 106,96	913,86	45 632,40	3 093,92
J.R.M.	2 662,68	16,15	308 986,72	916,92	108 093,53	3 479,20
Total papier carton	6 173,22	38,91	526 154,49	2 524,96	205 598,53	8 698,17
Acier	426,49	2,09	50 417,36	156,01	19 293,56	522,80
Aluminium	22,18 T	0,14	8 487,22	3,73	1 289,31	25,91
Total métaux	448,67	2,23	59 914,57	159,74	20 622,87	606,41
Total verre	4 971,81	30,71	114 487,55	2 603,65	59 895,35	7 375,46
TOTAL	12 633,22	73,57	873 388,37	5 555,32	330 597,69	18 130,54

Coût du marché de traitement pour la collecte sélective : 3 212 279 €

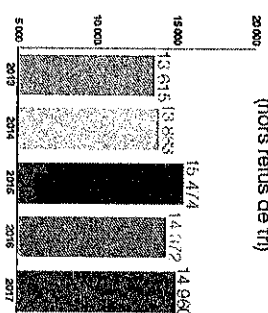
Le traitement des propres et secs et du verre collectés en porte-à-porte et en apport volontaire

Source	Traitement	Tonnages traités 2017	Ratio par an et par habitant (kg)
CAPH	Tri et valorisation	10 004	63,05
CCCC	matière	3 624	55,01
Propres et secs (emballages, papiers et cartons)	Valorisation énergétique	4 351	59,98
dont Rebus de tri		3 019	10,16
TOTAL		17 979	60,51
CAPH	Tri et valorisation	5 472	34,49
CCCC	matière	2 661	40,39
Verre		3 235	44,58
TOTAL		11 368	38,36
TOTAL		29 347	98,78

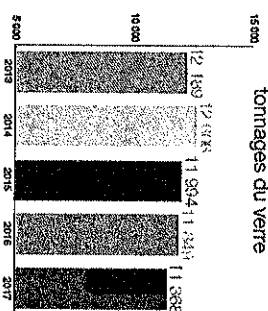
Le traitement des déchets

Les déchets recyclables sont acheminés vers un centre de tri : Malequijn-Suez à Saint-Amand-les-Eaux ou Suez-RV (ex-Recydem) à Lourches pour les emballages et encombrants, Hainaut Recyclage à Denain uniquement pour les encombrants.

Évolution annuelle des tonnages
des propres et secs
(hors refus de tri)

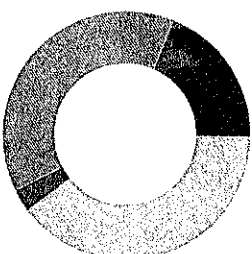


Évolution annuelle des
tonnages du verre

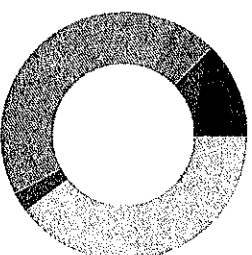


La valorisation des déchets de la collecte sélective

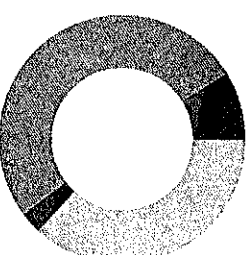
Valorisation issue de la
collecte sélective
sur la CAPH *



Valorisation issue de la
collecte sélective
sur la CCCC *



Valorisation issue de la
collecte sélective
sur la CCCC **



Plastique	7,27 %
Papier / carton	39,66 %
Métaux	2,88 %
Verre	31,30 %
Refus	18,86 %

Plastique	5,77 %
Papier / carton	39,69 %
Métaux	2,51 %
Verre	39,35 %
Refus	12,68 %

Plastique	6,13 %
Papier / carton	36,77 %
Métaux	2,86 %
Verre	45,16 %
Refus	9,08 %

* Collecte effectuée par le SLAVED
** Collecte effectuée par la CCCC

Le traitement des déchets

Les encombrants, déchets verts et l'enfouissement

Le traitement des encombrants et déchets verts collectés en porte-à-porte et en apport volontaire

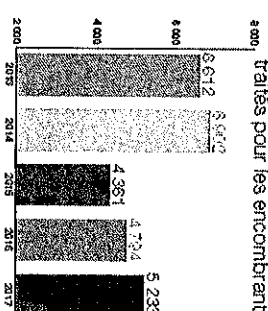
Encombrants

Les habitants produisent des déchets qui ne peuvent pas être collectés lors des collectes traditionnelles. Ces objets trop volumineux ou trop lourds, s'ils ne peuvent pas être apportés en déchèteries peuvent être collectés en porte-à-porte d'après un calendrier pré-établi.

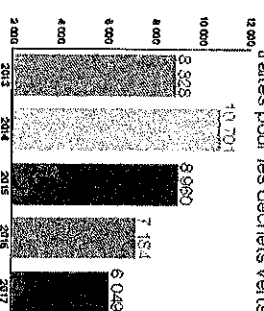
Déchets verts

Les déchets verts, une fois collectés, sont envoyés en plateforme de compostage : Recydem à Lourches, Terrays à Naves, Hainaut Recyclage à Denain ou la plateforme de Traitement et Valorisation des Déchets (TVD) à Fresnes-sur-Escaut. Ils sont transformés en compost, qui sert d'amendement organique à l'agriculture, conformément aux normes NFU 44-051.

Évolution annuelle des tonnages
traités pour les encombrants



Évolution annuelle des tonnages
traités pour les déchets verts



Coût du marché de traitement pour les déchets verts :

176 080 €

Coût du marché de traitement pour les encombrants :
344 589 €

L'enfouissement

Les résidus d'incinération, les gravats, les encombrants non valorisés, rebuts de déchèteries... sont stockés dans une installation de Stockage des Déchets Non Dangereux (ISDND).

Pour traiter ces déchets ultimes, le SLAVED fait appel à un centre privé de stockage situé à Lervard (Recyclage Valorisation Nord-Est). L'annexe est quant à elle dirigée vers l'ISDND de SUEZ à Hersin-Coupiigny.

Type de déchet	Tonnages 2017	Ratio par an/hab. (kg)	Coût du marché (€)
Encombrants porte-à-porte	2 374	7,99	235 846
Encombrants déchèteries	6 236	20,99	623 659
Ordures Ménagères	6 603	22,22	616 308
TOTAL	15 212	61,20	1 374 807

La sensibilisation et l'information

Les parutions écrites périodiques

3 publications périodiques sont réalisées en interne : la lettre du SIAVED, le SIAVED Infos et le rapport d'activités annuel.

Rapport d'activités annuel

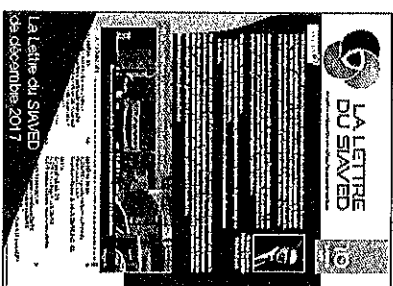
Le rapport d'activités du SIAVED est présenté chaque année en comité syndical. Ce rapport tient compte des normes en vigueur de présentation pour dresser une photographie exhaustive des activités du syndicat et présenter les principaux indicateurs.

Lettre du SIAVED

Cette publication est diffusée à l'ensemble des élus (Maires, Conseillers municipaux, Présidents d'intercommunalités, Conseillers communautaires, délégués du SIAVED) des 113 communes et est éditée à 3 700 exemplaires.

La distribution est intégralement réalisée par le service communication du SIAVED. L'objectif est d'informer dans la plus grande transparence l'ensemble des élus sur l'actualité et les projets majeurs pilotés par les équipes du syndicat. Ce document vient à l'appui des différentes informations transmises notamment à l'occasion des comités syndicaux.

Au cours de l'année 2017, 2 parutions ont été faites en mai et décembre.

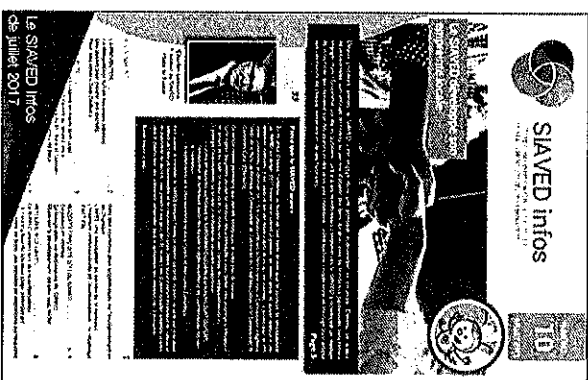


SIAVED Infos

Pour chaque numéro, le SIAVED Infos est édité à plus de 124 000 exemplaires et diffusé par un prestataire extérieur à l'ensemble des foyers et partenaires du SIAVED.

Y sont relatées les actualités de l'année relatives à la gestion des déchets (réduction, collecte, traitement, déchets) et au fonctionnement de ses installations. C'est un outil majeur qui permet de sensibiliser les usagers aux impacts environnementaux dans la gestion quotidienne de leurs déchets.

Les sujets relatifs à la prévention des déchets, la mobilisation des déchèteries et du CIVE sont au cœur des sujets traités dans ces 4 pages. Cette année deux parutions ont été réalisées en mars et en juillet.



La sensibilisation et l'information

Autre publication : calendriers de collecte 2018

Le service communication du SIAVED a conçu et réalisé en 2017 les calendriers de collecte 2018 pour les habitants de la CA de La Porte du Hanaut et la CC du Caudréès-Carésis. Cet outil informe sur les jours de collecte des bacs d'Ordures Ménagères, de tri sélectif, du verre,...

De plus, le SIAVED diffuse des documents d'information grand public et outils pour faciliter les gestes de réduction des déchets (compostage, gaspillage alimentaire, carrelage sain...) et de tri.

Tous les documents sont disponibles sur demande et téléchargeables sur le site internet www.siaved.fr.

Relations presse

Le service communication a renforcé tout au long de l'année sa stratégie à destination des médias pour assurer au Syndicat et à l'action de ses élus une meilleure visibilité auprès du grand public. Une conférence de presse a notamment été organisée le 3 juillet 2017 afin d'informer la presse locale des projets futurs.

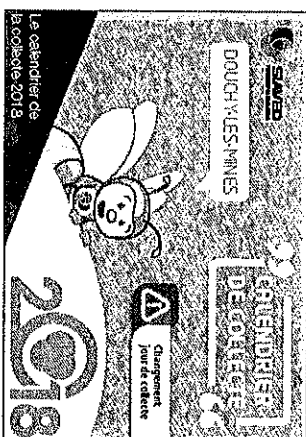
Au total, ce sont plus d'une centaine d'articles réalisés tout au long de l'année (environ 2 par semaine).

Communication audiovisuelle

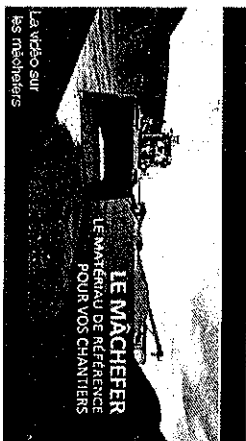
Le SIAVED a réalisé trois films présentés lors de divers animations et événements :

- Mise à jour de la présentation du Centre de Valorisation Énergétique du SIAVED co-réalisé avec l'exploitant TIRU,
- Réalisation d'un film promotionnel sur les déchetteries en partenariat avec la société SUEZ,
- Adaptation du film de promotion sur les vertus du compostage de l'Association les Compostoliers.

De plus, le SIAVED a créé deux séquences filmées présentées lors de la Cérémonie des vœux sur les métiers au sein du Syndicat.



Thème	Nombre d'articles
Pass Déchets	32
Vie institutionnelle	16
Chaine DASRI	16
Opération poubles	11
Compostage	11
Autres	8



Les événements

Le service communication du SIAVED réalise tout au long de l'année des actions de communication à destination du grand public et des élus.

Les vœux 2017

Le jeudi 25 janvier se tenait la cérémonie des vœux du SIAVED à l'imaginaire à Doucty-les-Mines.

Sur le thème galactique, plus de 450 personnes ont assisté à la présentation rétrospective de l'année 2017 et des projets futurs.



Le Président, Charles Lemière, lors de la cérémonie

Le Comité de Suivi

Le SIAVED a mis en place en avril 1999 une instance consultative : le Comité de Suivi. Il accueille toutes les personnes soucieuses de leur environnement et de l'amélioration de leur cadre de vie.

À l'origine organisé pour permettre aux associations locales de suivre l'évolution des travaux du CVE, la consultation des acteurs s'est étendue ensuite à la plateforme de compostage des déchets verts et fermentescibles ainsi qu'au Centre de Tri des Emballages Ménagers de Suez RV (ex Recydem) à Lourches.

Le comité de suivi s'est rassemblé le 15 mai. Au programme : présentation du rapport d'activités et du suivi de l'impact environnemental.

Les commissions communication / prévention

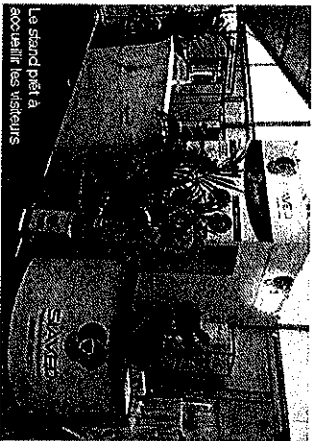
Cette année se sont déroulées deux commissions «information, communication et prévention» au sein du SIAVED, afin de faire le point sur les actions de communication et de prévention du syndicat.

La commission du 15 février concernait principalement le plan de communication 2017 ainsi que le budget. La commission du 30 novembre était axée sur le suivi du programme d'action «Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspiillage» et le bilan qualitatif et financier de la stratégie de communication.

Le salon Made in Hainaut

Le SIAVED a participé pour la troisième fois au salon Made in Hainaut organisé par La Porte du Hainaut. Cet événement a rassemblé plus de 310 entreprises et plus de 5 000 visiteurs professionnels à Avenirberg Creative Mine. Deux jours qui ont permis au SIAVED de mettre en avant son savoir-faire en terme de gestion des déchets, de valoriser ses actions et de développer son réseau.

A cette occasion, le service communication a élaboré un stand composé d'une banque d'accueil, de panneaux d'informations, de films...



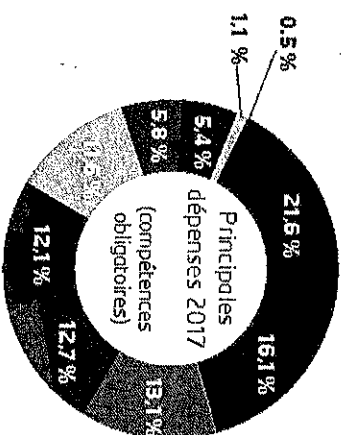
Le stand prêt à accueillir les visiteurs

7

Les finances et les marchés publics

Pour une approche simplifiée et claire, les données reprennent les principales dépenses et recettes réelles réalisées au cours de l'année 2017, qui ne tiennent pas compte des opérations d'amortissement des flux entre les budgets...

Compétences obligatoires : dépenses 2017



(compétences obligatoires)	Montant total (€)
■ Fonctionnement du CVE (y compris taxes foncières)	5 741 570,42
■ Remboursement emprunts capital et intérêts	4 271 982,19
■ Déchèteries	3 479 735,42
■ Personnel	3 371 427,25
■ Tfi des recyclables	3 204 008,31
■ Investissements budget principal et budget annexe	3 090 338,85
■ Délégations autre CVE et mises en OET	1 553 883,45
■ Divers / Fonctionnement	1 431 730,34
■ Traitement des encombrants collectés en porte-à-porte	295 077,83
■ Traitement des déchets verts collectés en porte-à-porte	135 146,54

Les finances et les marchés publics

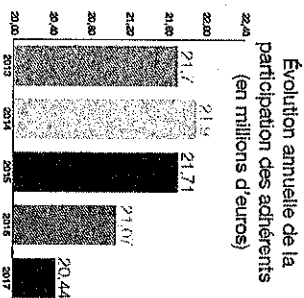
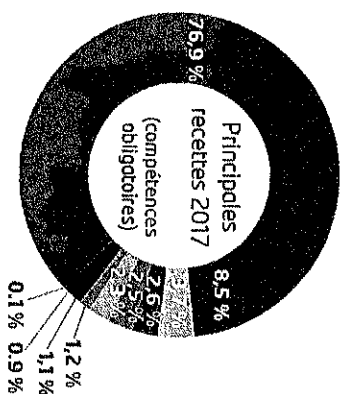
Compétences obligatoires : recettes 2017

Recettes (compétences obligatoires)	Montant total (€)
■ Participation des adhérents	20 447 032,00
■ Vente d'énergie	2 258 191,03
■ Déchets Hospitaliers	998 344,09
■ Apports CMI et DMB	692 812,65
■ Eco-organismes et valorisation + artisans	657 154,68
■ Participation budget	611 138,90
■ FCVA (Fonds de	310 774,68
■ Compensation pour la TVA)	294 329,25
■ Subvention ADEME	234 516,30
■ Divers (composteurs, poules, pass déchets,...)	37 462,40

La participation des adhérents

Depuis 2015, la participation des adhérents a diminué. En 2016, une 1ère baisse de 3 % a été opérée. Une nouvelle baisse a de nouveau pu être effectuée en 2017.

Pour 2017, la participation des adhérents s'élève à 68,82 €, contre 71,06 € en 2016 et 73,28 € en 2015.



Compétence optionnelle :

Collecte des déchets ménagers et assimilés pour la CA de La Porte du Hainaut et la CC du Caudrésis-Catésis

Dépenses 2017	Recettes 2017
Fonctionnement (cotisations collecte, 10 856 591,23 € bornes enterrées,...)	Participation des collectivités (CAPH et CCCCQ) 9 432 800,00 €
Investissements (achat de bacs, pièces détachées, bornes,...)	Soutien Eco-Emballages 3 113 471,04 € et vente des matériaux

Les finances et les marchés publics

Les marchés publics

Date d'attribution	Objet	Titulaire	Durée	Mode de réé	Montant TTC (€)
01/02/2017	Fourniture et entretien des mobiliers métalliques et des bornes annuables - Secteur Nord du SIAVED	G.F.I.M.	2 ans	MAPA	Voir BPU
01/02/2017	Contrat d'assurances « Dommages aux biens »	GRAS SAVOYE	1 an	MAPA	23 001,10
09/03/2017	Acquisition de quatre copieurs	FAO SIMILE		MAPA	21 489,50
14/03/2017	Marché de petits travaux de VRD sur les installations du SIAVED	Lot 1 : EIFFAGE Lot 2 : SCORIAUX		MAPA	Voir BPU
17/04/2017	Collecte des déchets ménagers et assimilés sur une partie du territoire de la CAPH	COVED	6 mois	AOO	3 602 502,00
18/05/2017	Fourniture de sacs plastiques pour la collecte des déchets recyclables propres et secs	SOCOPLAST	4 ans	MAPA	56,50 € le mille
18/05/2017	Acquisition d'un fourgon pour le Service Collecte	COQUIDE		MAPA	40 780,22
15/06/2017	Etude et optimisation du montage technico-économique pour la création d'un réseau de chaleur vers Derain	SCHAEFFER HEXA OCTANT		MAPA	29 700,00
16/06/2017	Mission de contrôle pour la construction du nouveau siège administratif	SOCOITEC		MAPA	14 334,00
29/06/2017	Collecte des déchets ménagers et assimilés sur la CAPH et la AC	Lot 1 : COVED Lot 2 : SUEZ	Sans +1+1	AOO	45 936 254,00 16 066 312,00
29/06/2017	Mission de maîtrise d'œuvre pour la construction du nouveau siège administratif	GENERATION 3 ARCHITECTES		AOO	355 808,00
03/07/2017	Acquisition d'un fourgon pour le Service Technique du SIAVED	RENAULT		MAPA	27 381,89
03/07/2017	Mission d'audit des contrats d'assurances	BACS			6 300,00
12/07/2017	Mission de maîtrise d'œuvre pour la mise en place d'un réseau de chaleur sur le site du SIAVED Logistique	VERDI		MAPA	9 810,00
12/07/2017	CVE - Mission d'étude de faisabilité pour la mise en œuvre d'un traitement des oxydes d'azote	INGENVALOR		MAPA	33 000,00
20/07/2017	Aménagement des bureaux du SIAVED Logistique	PATRIARCA		MAPA	107 753,40

Les finances et les marchés publics

18/08/2017	Acquisition d'un véhicule électrique pour le Service Prévention C/VE - Mesures environnementales dans le cadre de l'interprétation du milieu	RENAULT RE-TAIL GROUP	MAPA	22 009,45
25/08/2017	Fourniture et entretien des espaces verts du SIAVED	KALUAR	MAPA	61 932,00
28/08/2017	Travaux de peinture des bureaux du SIAVED Logistique	BARBET	MAPA	Voir BPU
19/09/2017	Fourniture et pose d'une alarme au SIAVED Logistique	SREP	MAPA	20 109,24
25/09/2017	Collecte des encombrants sur les territoires de la CAPH et de la 4C	SOFRAIEL	MAPA	8 732,60
28/09/2017	Fourniture et mise en place de deux kiosques de collecte automatique d'emballages	SUEZ RV VA-LENCEIENNES	AOO	376 556,62
28/09/2017	Marché de contrôle périodique réglementaire 2017-2020	BOREAL ECO-CIR	AOO	243 026,40
01/10/2017	Marché de transfert des bungalows du SIAVED vers le SIAVED Logistique	SOCOTEC	MAPA	Voir BPU
02/10/2017	Acquisition d'une licence SCL MD2 CATIA MECHANICAL DESIGN2	BATILLOC	MAPA	39 600,00
26/10/2017	Mission AMO pour le développement des modes alternatifs de collecte et valorisation des encombrants en habitat vertical	FAC SIMILE	MAPA	14 431,20
31/10/2017	Mission AMO pour le développement des modes alternatifs de collecte et valorisation des encombrants en habitat vertical	DASSAULT SYSTEME	MAPA	22 129,20
07/11/2017	Mission d'évaluation des impacts et des modalités opérationnelles d'une adhésion de la CCPS	VARAP		15 000,00
20/11/2017	Mission d'actualisation des prospectives financières du SIAVED	PUBLIC IM-PACT MANA-GEMENT	MAPA	27 090,00
20/11/2017	Mission COPS pour la construction du nouveau siège administratif	PUBLIC IM-PACT MANA-GEMENT	MAPA	13 860,00
29/11/2017	Mission COPS pour la construction d'une déchèterie à Maligncourt-Selvigny	Laurence LEFEVRE		6 600,00
07/12/2017	Assurances du SIAVED	Lot 1, 2 et 5 : SMAOL Lot 3 : Pergry Hotton Associés Lot 4 : XL Assurances	AOO	20 650,26 2 558,03 2 631,51 16 175,60 1 037,88
08/12/2017	Transfert des déchets ménagers et assimilés émanant de la 4C	Lot 1 SUEZ LOT 2 CONSILLE	AOO	293 628,00 Voir BPU
20/12/2017	Traitement des gravats collectés sur les déchèteries de la zone Sud du SIAVED	SUEZ RV NORD EST	MAPA	12 € la tonne

Le glossaire

A3P - Initié en 2010, le réseau A3P, piloté par l'ADEME, regroupe les Animateurs de Plans et Programmes de Prévention des Déchets (APP), de Programmes Locaux de Prévention (PLP) et les Territoires lauréats du Programme Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspi (TZDZG).

ADEME - Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie.

Apport volontaire - Mode de collecte sélective consistant à porter, par l'habitant, les matériaux très en vue du recyclage dans les conteneurs appropriés qui sont situés dans des lieux publics.

Centre de tri - Installation où l'on effectue un tri d'affinage sur des éléments issus des collectes pour les séparer par matériaux.

Cogénération - Production de vapeur et d'électricité à partir de la chaleur récupérée à l'issue de la combustion des déchets.

Collecte sélective - Collecte des déchets déjà triés par les usagers en vue de leur recyclage.

Compost - Matière fertilisante composée principalement de combustibles carbonisés d'origine végétale, fermentés ou fermentescibles, destinés à l'entretien ou à la reconstitution du stock de la matière organique du sol.

Centre de Valorisation Énergétique (CVE) - Usine d'incinération des ordures ménagères avec valorisation de l'énergie.

Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux (DASRI) - Déchets issus des activités de diagnostic, de suivi et de traitement préventif, curatif ou palliatif, dans les domaines de la médecine humaine et vétérinaire (Article R1335-1 du code de la santé publique).

Déchets Diffus Spécifiques (DDS) - Qui présentent un danger pour la santé de l'homme et pour l'environnement. Ces déchets nécessitent un traitement adapté et ne peuvent, en aucun cas, être collectés avec les ordures ménagères. Ils doivent absolument être déposés en déchèterie.

D3E ou DEEE - Déchets d'Équipements Électroniques et Électroniques.

Déchets - Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau, produit ou bien meuble abandonné, ou que son propriétaire destine à l'abandon.

Déchets Industriels Banals (DIB) - Déchets issus des industries qui peuvent être traités dans les mêmes installations que les ordures ménagères.

Déchets ultimes - Déchets non valorisables, résidus issus du traitement des déchets "qui ne sont plus susceptibles d'être traités dans les conditions techniques et économiques du moment, notamment par extraction de la part valorisable ou par réduction de leur caractère polluant ou dangereux" (loi du 13 juillet 1992).

Déchets ménagers - Déchets produits par l'activité domestique quotidienne des ménages (ordures ménagères, encombrants, déchets spéciaux à caractère nuisant, déchets de jardin, déchets d'automobiles...).

Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) - Les DMA comprennent les OMR, les collectes sélectives et les déchets collectés en déchèteries.

DMB - Déchets Ménagers Banals.

Déchèterie - Lieu aménagé, d'accès gratuit pour les particuliers, qui recueille les déchets encombrants et autres déchets ménagers spéciaux et toxiques.

DIOS - Déchets Indésirables de la Collecte Sélective.

Le glossaire

ELA - Emballage de Liquide Alimentaire.

Encombrants - Déchets des ménages trop volumineux pour être collectés en porte-à-porte.

FCTVA - Fonds de Compensation pour la TVA.

Gravats - Débris de démolition.

GTA - Groupe Turbo-Alternateur.

Installation de stockage des déchets non dangereux (ISDND) - Endroit où sont stockés les déchets ultimes qui ne peuvent pas être recyclés ; anciennement CET (Centre d'enfouissement technique).

JRM - Journaux, revues et magazines.

Mâchefers - Résidus issus de l'incinération des déchets.

Mégawattheure (MWh) - Production pendant une heure d'une puissance d'une centrale de production.

Ordures Ménagères (OM) - Déchets issus de l'activité domestique quotidienne des ménages.

Ordures Ménagères et Assimilés (OMA) - Les OMA sont constituées des OM et des déchets de la collecte sélective.

Ordures Ménagères Résiduelles (OMR) - Déchets restant après la collecte sélective.

PAP - Porte-à-porte.

Programme Local de Prévention des Déchets (PLPD) - Programme ayant pour objectif la prévention des déchets, et mis en place par les collectivités territoriales responsables de la collecte et/ou le traitement des déchets ménagers et assimilés.

Polyéthylène haute densité (PEHD) - Utilisé notamment pour la fabrication de bouteilles, fûts, conteneurs, tuyaux, tubes, poubelles, ... Ce polymère est un thermoplastique, ce qui permet d'envisager un recyclage matière.

Polyéthylène Téréphthalate (PET) - Matière plastique principalement utilisée pour la fabrication de bouteilles, flacons, pots, films et feuilles, fibres, ... De la famille des thermoplastiques, il est recyclable.

Recyclage - Réintroduction des matières d'un déchet dans son propre cycle de production en remplacement total ou partiel d'une matière première.

REFIOM - Résidus des fumées des usines d'incinération des ordures ménagères comprenant des résidus de dépoussiérage et des résidus de la neutralisation des fumées.

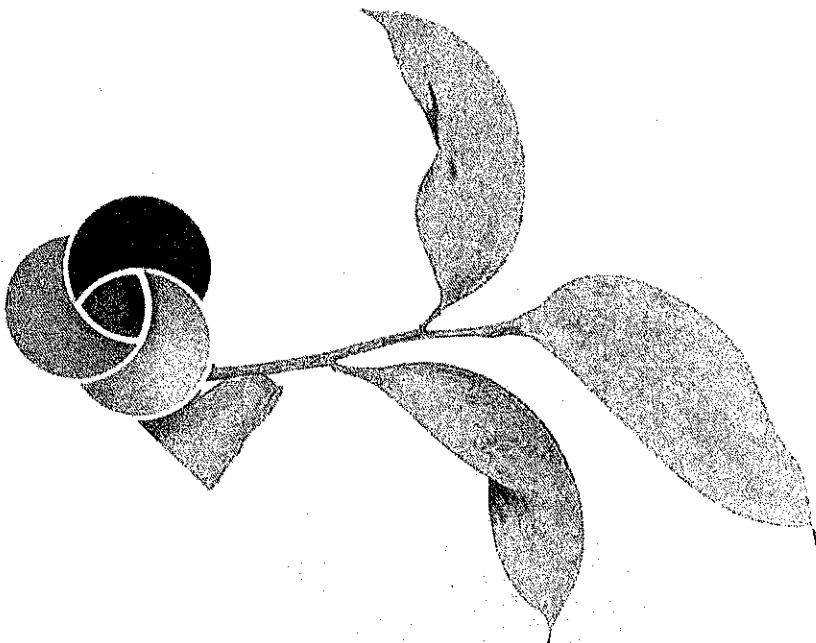
Responsabilité Élargie des Producteurs (REP) - La Responsabilité élargie du producteur (REP) s'inspire du principe du "pollueur-payeur". Le dispositif de REP implique que les acteurs économiques (fabricants, distributeurs, importateurs) qui mettent sur le marché des produits générant des déchets, prennent en charge tout ou partie de la gestion de ces déchets.

SIMEVAD - Syndicat Mixte d'Élimination et de Valorisation des Déchets.

Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspi (TZDZG) - Programme mis en place par le Ministère de l'Environnement, et dont fait partie le SIAVED, sur la réduction de la quantité et de la toxicité des déchets.

Traitement - Ensemble de procédés visant à transformer les déchets pour notamment en réduire dans des conditions contrôlées le potentiel polluant initial, et la quantité ou le volume, et le cas échéant assurer leur recyclage ou leur valorisation.

Traitement des déchets - Réduction, après collecte, du potentiel polluant des déchets et du flux de déchets par compostage, recyclage ou incinération avec récupération d'énergie.



SIAVED
Producteur de Ressources

Conception / Rédaction : service communication avec la participation de l'ensemble des services du SIAVED
Imprimé sur papier recyclé par Visuel Concept (Imprim'Vert) - Photos / Illustrations : services du SIAVED / Thierry Tonneaux / Adobe Stock